



Association « ACOR » du Centre de l'Orval

Rapports d'activités 2015 :

- du Foyer d'Accueil Médicalisé de Lixy (89)**
- du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Sens (89)**
- du Centre d'Accueil de Jour à Sens**
- du Groupe d'Entraide Mutuelle à Sens**
- des places au sein d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapées**

Mai 2016

2, place de la Mairie - 89140 LIXY

Plan

Rapport d'activité du Foyer d'Accueil Médicalisé

Le mot de la Présidente	p. 2
Préambule	p. 3
A) La vie institutionnelle	p. 5
Nos agréments actuels	p. 5
Organigramme des services	p. 6
La population accueillie	p. 7
Les séquelles de la personne cérébro-lésée	p. 8
Mouvements et caractéristiques des résidents accueillis	p. 10
L'activité des deux places d'accueil temporaire	p. 13
La procédure d'admission	p. 14
L'activité du F.A.M.	p. 15
L'organisation des activités	p. 15
Nos nouvelles modalités d'organisation	p. 17
Les mises en situation en appartement	p. 19
Les transferts	p. 20
B) La participation des usagers et de leurs représentants	p. 22
Le conseil d'administration	p. 22
Le conseil de la vie sociale	p. 22
La réunion mensuelle des résidents	p. 22
La commission de restauration	p. 23
La réunion du PAI et la restitution familles/mandataires	p. 23
C) Les ressources humaines	p. 23
La formation continue et indicateurs sociaux	p. 23
La démarche d'évaluation interne	p. 26
L'accueil de stagiaires	p. 26
D) Nos partenaires et le travail en réseau	p. 28
E) Notre projet d'extension administrative et architecturale	p. 30

<u>Rapport d'activité du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale</u>	p. 33
Préambule	p. 34
Les ressources humaines	p. 34
Mouvement et profil des usagers et l'activité	p. 34
Synthèse de l'équipe	p. 37

<u>Rapport d'activité du Centre d'Accueil de Jour</u>	p. 42
Le projet du Centre d'Accueil de Jour	p. 43
L'activité	p. 44
Le mouvement des usagers	p. 44
Les ressources humaines	p. 44
Temps forts de l'année 2015	p. 45

<u>Rapport d'activité du Groupe d'Entraide Mutuelle</u>	p. 46
--	-------

<u>Rapport d'activités des places au sein d'un Service d'Accompagnement Social et Médico-Social pour Adultes Handicapés</u>	p. 51
--	-------

Conclusion	p. 53
Vingtième anniversaire du FAM de l'Orval	p. 54
Organigramme des services	p. 61
Constitution du conseil d'administration	p. 62
Annexes	p. 63

Le mot de la Présidente

Tel un « grain de blé » qui, semé en terrain propice, produira et croîtra, « l'Association ACOR » s'étend et multiplie ses services.

Oui, l'éventail de structures dépendantes apportent aux « traumatisés crâniens » des accompagnements plus adaptés, plus riches, plus personnalisés Ceci afin de répondre à une multitude d'interrogations toujours très sensibles et profondément humaines.

Chaque membre du conseil administration de l'association ACOR, œuvre avec assiduité, le cœur plein d'espoir, de confiance et de grande responsabilité, afin d'orienter vers une reconstruction et un mieux-être les personnes en grande souffrance.

Au risque de me répéter, ce moment de l'année est pour moi l'occasion de souligner l'effort envers toutes ces actions portées au service des personnes blessées de la vie. Chacun des membres de notre association et l'ensemble du personnel œuvrent en ce sens, avec une même grande conviction. L'engagement de l'un complète harmonieusement le professionnalisme de l'autre....

Je ne peux que souligner et penser à toutes ces actions qui prolongent le « geste du semeur » insufflé par M. et Mme Guillemant !

Nous n'avons aucune gloire particulière à en tirer...Seul notre souci de poursuivre une œuvre altruiste, nous mobilise et nous remplit le cœur avec le sentiment du devoir responsable.

Merci à tous, administrateurs et personnels.

Merci au Conseil Départemental et à l'Agence Régionale de Santé de prêter une oreille attentive et un regard constructif !

Notre cœur a été troublé et déchiré durant cette année...ayons confiance malgré tout, et poursuivons avec toujours plus de volonté, d'espérance et une vraie générosité du cœur « *Accrochons notre charrue à une étoile lumineuse...le sillon se tracera et la graine donnera ses fruits...* »

Elisabeth THIBORD,

Présidente



Préambule

Le changement, un atout pour 2016...

Si elle est en mesure de satisfaire un certain nombre d'acteurs, l'expérience qui est la nôtre ne doit pas nous interdire de réfléchir à de nouvelles perspectives et ainsi toujours enrichir le panel de réponses proposées aux usagers de nos services.

L'association s'est engagée depuis plus de vingt années dans le maillage d'un territoire à même d'apporter un hébergement et/ou des services dédiés à des personnes blessées. Cela au sein d'une logique de parcours de vie cohérente.

Fréquemment, pour des raisons éthiques, économiques ou d'organisation médico-sociale, il nous faut procéder à des remaniements afin d'ajuster nos réponses et les mettre en adéquation avec les besoins exprimés par une population singulière, aux attentes multiples.

Des changements vont donc ponctuer cette année 2016. Des variables de tous ordres vont venir momentanément altérer nos certitudes d'un jour et nous contraindre à revisiter notre positionnement, nos pratiques, nos schémas.

Même si nous restons engagés dans l'accompagnement des blessés visant une réadaptation sociale et une réinsertion citoyenne, le vieillissement d'une tranche de la population, impose, au sein de notre foyer, de revisiter, l'organisation générale, les rythmes, les activités proposées jusqu'à lors. Cela afin de répondre à un public plus en recherche d'une qualité de vie, de soins, de confort.

Au terme de l'évaluation interne engagée au sein du SAVS fin 2015, une réflexion devra être menée pour tirer les enseignements de neuf années de fonctionnement. Il nous faudra analyser les indicateurs recueillis et suggérer des axes d'amélioration et d'organisation les plus pertinents.

A l'issue de près de deux années de fonctionnement, notre GEM doit muter afin de pouvoir, au cours de cette année 2016, s'ériger en association autonome, non sans avoir préalablement élaboré ses statuts et créer son propre conseil d'administration.

Initié en septembre 2015 en partenariat avec l'APAJH de Sens, notre SAMSAH et plus particulièrement l'équipe engagée dans ce beau projet, doit monter en charges en terme de complémentarité et d'efficience sur le territoire Icaunais.

Résultants de divers facteurs, des mouvements de personnel devraient également s'opérer, imposant quelques recrutements appropriés afin de pérenniser l'efficience professionnelle qui est la nôtre.

Mise en place au cours du dernier semestre 2015, notre comité éthique est à présent à même de faciliter une réflexion collective associant une pluralité de points de vue déclenchée par des situations concrètes singulières dans lesquelles entrent en contradiction des valeurs ou des principes d'intervention. Ces recommandations visent à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes existantes.

Avec l'aval de nos organismes de tutelle, notre projet d'agrandissement ébauché fin 2012, doit être inscrit, au cours de l'année, dans la programmation régionale qui débutera en 2017. L'équipe dirigeante œuvre ardemment en ce sens.

Enfin, côté familles, la toute jeune « *AFTC Bourgogne - Franche Comté* », fusion de deux territoires au cours de l'année 2015, met tout en œuvre pour rayonner positivement sur la nouvelle région en devenant pour les familles et les blessés, un interlocuteur privilégié.

En ce début d'année 2016, le changement coïncide aussi avec l'actualité et s'apparente à un évènement très particulier. Celui-ci est de taille lorsqu'il s'agit d'organiser un anniversaire de dimension nationale.

Vingt années se sont écoulées depuis l'ouverture de notre FAM; cela nous offre l'occasion de porter la focale sur ces années d'expérience acquise en laissant s'exprimer les principaux acteurs qui relateront leur expérience dans le cadre d'une journée d'échange au cours de laquelle un large public est attendu.

Voici là quelques mutations entamées et un plus grand nombre encore à venir.

Il nous faut partir du principe où le changement est inévitable et qu'il s'impose à nous. Il convient de l'accompagner avec réflexion et méthode avant de prendre les bonnes décisions et de poursuivre l'action. Plus que des perturbations, il faut voir là des opportunités de grandir, d'évoluer, de gagner en efficience et en reconnaissance.

« *Rien n'est permanent. Le changement est inévitable. Alors accueillez-le avec bienveillance et sérénité* » - Dominique Glocheux



Alain VIAULT

Directeur des services



A- La vie institutionnelle



Nos agréments actuels

Depuis octobre 1989, l'association ACOR du centre de l'Orval, se consacre à l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises en diversifiant l'offre de service.

- **Mars 1996** : Ouverture d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (F.A.M.) - 28 places à ce jour.

- **Janvier 2007** : Ouverture d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) avec offre, à la location, de 8 logements individuels regroupés.

- **Octobre 2008** : Financement de deux places d'accueil temporaire au F.A.M.

- **Décembre 2010** : Ouverture du Centre d'Accueil de Jour (C.A.J) pour 3 places.

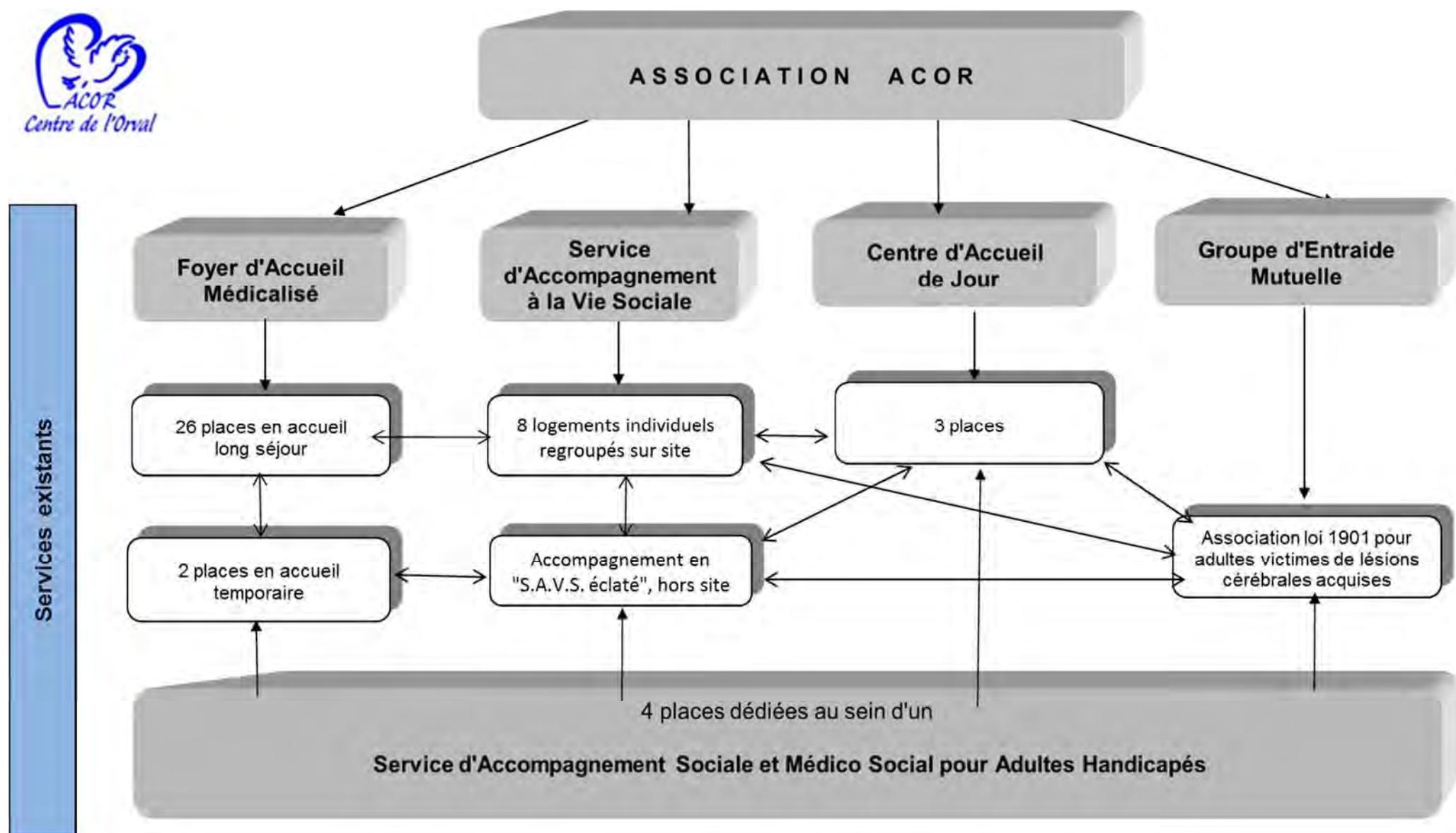
- **Avril 2014** : La subvention de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne, nous permet d'ouvrir un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) dédié aux personnes victimes de lésions cérébrales acquises.

- **Septembre 2015** : Ouverture de 4 places de SAMSAH dédiées aux personnes cérébro-lésées en partenariat avec l'APAJH de Sens.

En totale cohérence avec le projet associatif, la démarche transversale à tous ces services converge vers **une réadaptation sociale, familiale, voire professionnelle**, dans le cadre d'un projet d'accompagnement individualisé visant, autant que possible, le retour durable à une citoyenneté pleinement exercée.

Récemment, en fin d'année 2014, le projet associatif d'ACOR a été réécrit par les administrateurs de l'association. Sa révision a réaffirmé l'objet social et la cohérence et la pertinence globale de ses services.

L'organigramme, page suivante, explicite l'articulation des services



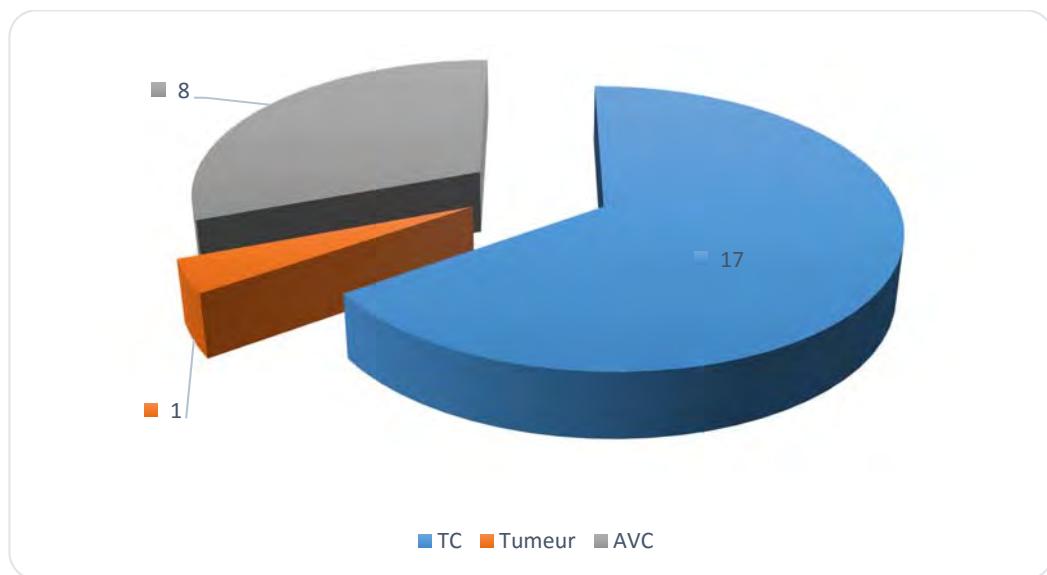
La population accueillie

Depuis son ouverture, le FAM a accueilli plus de 150 résidents. La durée du séjour moyen est de quatre années et demie

Conçu initialement pour accueillir des personnes victimes d'un traumatisme crânien, le foyer accueille également, depuis quelques années, des personnes présentant un traumatisme crânio-cérébral (A.V.C., tumeur ou anoxie cérébrale).

En effet, l'expérience acquise par l'équipe pluridisciplinaire doit aussi pouvoir profiter à une tranche de bénéficiaires qui présentent, sous certains aspects, des séquelles avoisinantes, donc des besoins d'accompagnement proches, pris en compte dans la démarche de réadaptation proposée.

On note que les usagers victimes d'un A.V.C. sont, chaque année, un peu plus nombreux. Au 1^{er} mai 2016, la ventilation des pathologies des personnes accueillies au F.A.M. de Lixy, se déclinait ainsi :



Les séquelles de la personne cérébro-lésées

Le traumatisme crânien est une lésion diffuse du cerveau, consécutive à un choc traumatique, nosologiquement à différencier des atteintes des personnes cérébro-lésées (anoxie cérébrale, rupture d'anévrisme, tumeur cérébrale, méningite, encéphalite...) mais qui peut cependant entraîner des séquelles comparables.

De plus, il s'agit souvent d'un polytraumatisé avec ses séquelles propres, neurologiques, neuropsychologiques (atteinte des fonctions cognitives), psychologiques, comportementales et variables dans leur expression et dans leur intensité. Cette variabilité peut aussi modifier l'expression des affections d'un moment à l'autre de la journée. Ces séquelles sont parfois invisibles pour la personne non avertie.

La spécificité essentielle des séquelles des traumatisés crâniens graves tient en l'association quasi constante, à des degrés divers, de différents types de déficit.

Séquelles physiques :

La mobilité peut être entravée nécessitant un déplacement en fauteuil roulant ; la spasticité apparaît souvent engendrant des raideurs des membres ou des limitations dans les mouvements, la faiblesse musculaire ou la paralysie qui affectent un seul côté du corps (hémiplégie) ; l'ataxie qui produit des mouvements incontrôlés qui affectent la coordination des mouvements volontaires, les troubles sensoriels et de spatialisation, la fatigue, des difficultés d'expression pouvant aller jusqu'à la perte de la parole, l'épilepsie dont la probabilité augmente dès lors que le cerveau est blessé.



Séquelles cognitives :

Une mémoire défaillante constitue un réel handicap dans la vie de tous les jours ; les troubles du langage qui entravent la compréhension ou l'expression ; l'altération des capacités visuelles et perceptives ; la capacité d'apprentissage ; la vision peu réaliste de soi et des autres ; l'apathie et le manque de motivation qui rendent toute initiative problématique ; une réduction de la capacité de concentration ; des capacités de raisonnement et de jugement réduites ; des persévérations qui rendent la personne incapable de changer de sujet de conversation.

Séquelles émotionnelles et comportementales :

Lors de lésions cérébrales acquises, il est particulièrement difficile pour la personne concernée d'accepter ces limitations. Les souvenirs relatifs à sa vie antérieure peuvent être très vivaces, alors que la personne a du mal à se rappeler les faits liés à sa vie présente. D'autres personnes à l'inverse ne conservent que très peu de souvenirs de leur existence avant l'accident.

Ces troubles et autres atteintes de l'apparence physique, qui provoquent retrait et dévalorisation, entravent l'insertion sociale et professionnelle ainsi que les capacités d'autonomie quotidienne et provoquent une grande souffrance psychologique pour la personne et son entourage. Ils impactent sur l'équilibre psychique de la personne et induisent : la dépression bien compréhensible dans certaine situation ; la variation de l'humeur et une labilité des émotions résultantes de la modification des repères affectifs (couple et famille), l'impulsivité et les excès de colère difficilement maîtrisables, issues de sentiments de frustration accumulées, des excès de langage souvent issus de phénomènes spontanés incontrôlables ; la désinhibition qui exprime l'incapacité d'adopter son comportement à la situation, exprimant la perte des règles et des valeurs.

Évolution et perspectives

Les séquelles physiques, cognitives, émotionnelles et comportementales ainsi décrites, n'offrent d'autres choix que de revisiter "à la baisse", le projet de vie sociale et professionnelle ; elles

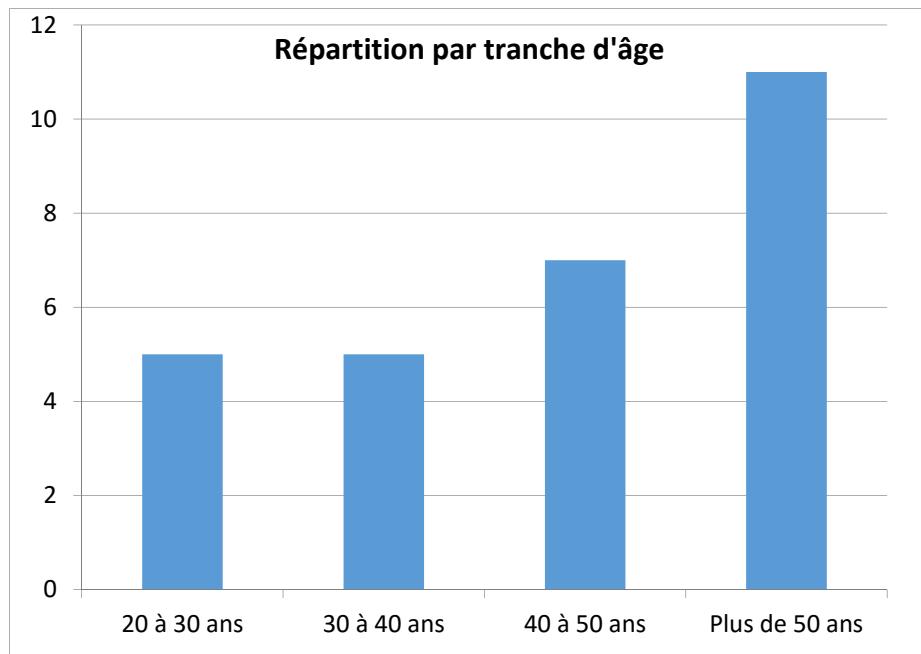
laiscent imaginer à quel point leurs diversités engendrent des conséquences que le personnel doit appréhender au quotidien.

Ces troubles ne sont semblables à aucune autre pathologie et ne sont identiques chez aucun traumatisé crânien. Il y a de toute évidence une particularité du tableau global des troubles de chaque personne et une spécificité originale. A cette spécificité s'ajoute la douleur de la famille qui, même au stade auquel nous accueillons les résidents, espère une évolution parfois improbable.

Lorsqu'elle se confirme, cette évolution est variable, imprévisible, en dents de scie, par paliers. L'amélioration est possible sur 4 à 5 ans, voire 10 ans. L'évolution est notamment conditionnée par l'environnement familial, social et professionnel. Dans ces conditions, l'accompagnement est un facteur important.

Le blessé n'est plus tout à fait la même personne qu'avant l'accident, ni vraiment une autre : il lui faut progressivement se reconstruire...

La moyenne d'âge est de 43 ans et l'effectif composé de 8 femmes sur les 28 résidents ; 6 résidents ont plus de 55 ans selon la projection suivante :



Mouvements et caractéristiques des résidents accueillis

Les admissions

Le F.A.M. de l'Orval a accueilli quatre nouvelles personnes au cours de l'année 2015. En voici le détail :

- ↳ Une femme a été admise au FAM à compter du 5 janvier 2015. Elle réside dans l'Yonne.
- ↳ A compter du 30 mars 2015, un jeune homme de 37 ans a intégré le FAM. Il habite dans le 77.

↳ Accompagnée depuis plusieurs années par le SAVS, cette jeune femme a réintégrée le FAM en situation d'urgence le 19 mars dernier; elle restera durablement au FAM afin d'y préparer un projet de vie réaliste et pérenne.

↳ Son état de santé fragilisait son projet de vie autonome au sein de son logement à Sens. Cette femme a intégré le foyer depuis le 9 février 2015.

Les sorties

Au cours de l'année 2015, nous avons enregistré une seule sortie.

↳ Après une période d'hospitalisation, une réorientation pour raison médiale s'est imposée pour ce résident. Dès le 19 janvier 2015, et dans le cadre d'un partenariat efficient, l'équipe spécialisée du FAM Marc Gentilini a pu l'accueillir dans de bonnes conditions.

Les flux de sortie

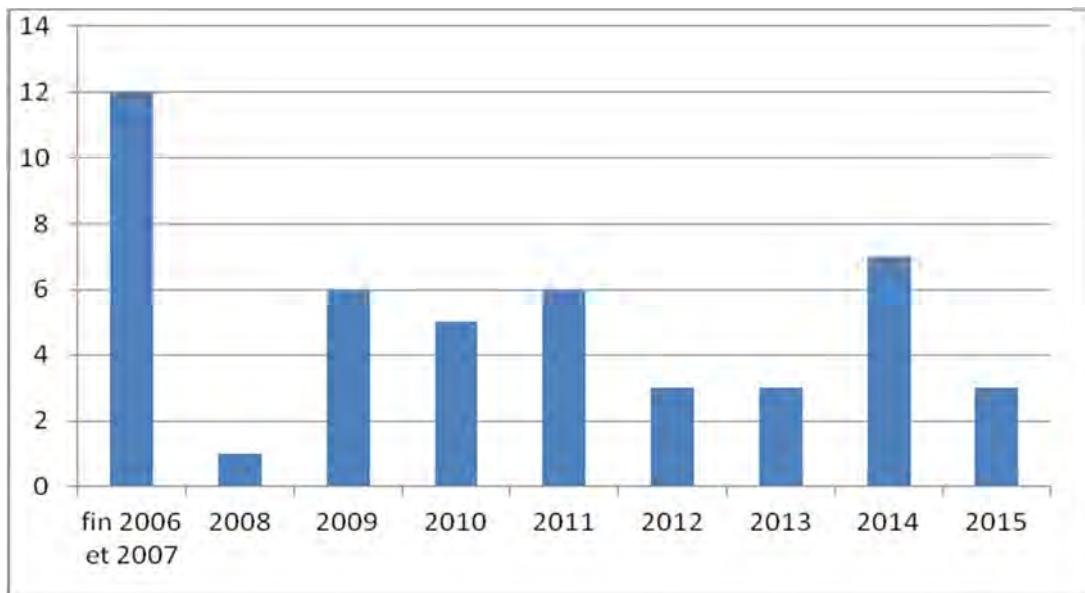
En établissant un état récapitulatif portant sur les neuf dernières années, et cela jusqu'à mars 2016, nous enregistrons 46 sorties du foyer. Des sorties qui, à quelques exceptions près, ont été élaborées avec l'usager et finalisées au fur et à mesure des années.

Cela s'entend, bien entendu, sur les seules 26 places d'accompagnement durable car cette observation ne prend pas en compte l'activité de l'accueil temporaire (2 places) lequel enregistre de nombreux aller-retour chaque année.

Le séjour moyen est de cinq années. Ainsi, sur les neuf derniers exercices, la moyenne de 5,75 sorties annuelles souligne pour l'observateur averti, la pertinence de l'accompagnement dispensé et le rôle « tremplin » que joue ce foyer dans l'accès possible à une vie plus autonome.

Le tableau ci-dessous les retrace :

Sorties enregistrées de décembre 2006 à mars 2016

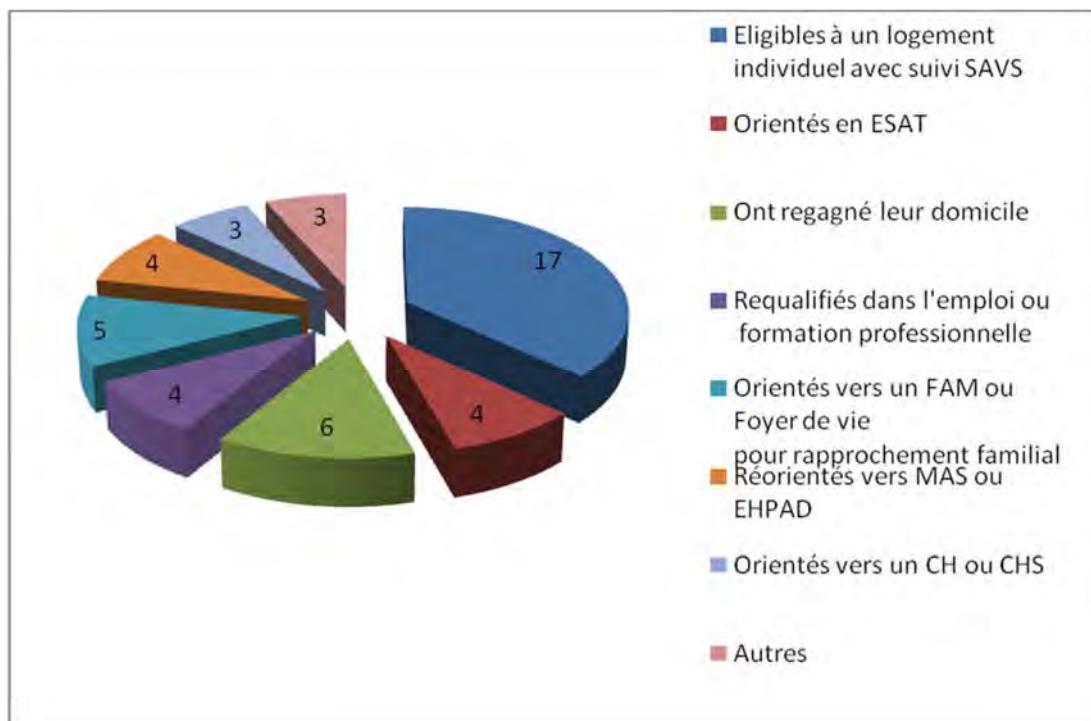


Ces éléments soulignent pour l'observateur averti, la pertinence de l'accompagnement dispensé et le rôle « tremplin » que joue ce foyer dans l'accès possible à une vie plus autonome, avec les seuls moyens dont nous disposons à ce jour, mis à disposition par nos autorités de tutelle.

Sur cette même période, décembre 2006 à mars 2016, il est tout aussi pertinent de connaître les trajectoires de sorties des résidents. Force est de constater que les trois quart (31 résidents) ont pu se voir réhabilités, durablement, au sein d'un dispositif social ou professionnel, protégé ou ordinaire. C'est un peu plus de 67 % des résidents sortis.

Ce chiffre est un marqueur significatif de l'expérience acquise par les équipes professionnelles, de leur technicité et de la spécificité nationale de notre Foyer d'Accueil Médicalisé.

Trajectoires de sortie des 46 résidents



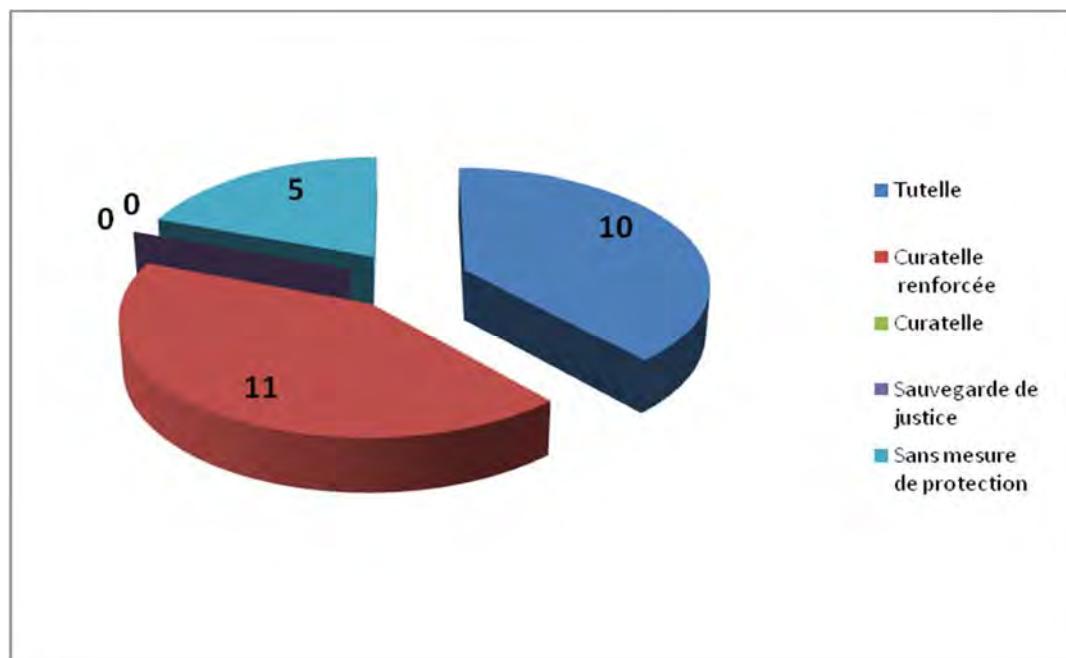
A la lecture du tableau ci-dessous, on constate qu'il subsiste des origines de recrutement qui dépassent largement la région Bourgogne.

Depuis plusieurs années les départements de l'Yonne, du Loiret et de la Seine et Marne sont les premiers territoires d'origine des résidents accueillis.

Origine géographique des résidents accueillis au FAM de l'Orval (au 1er/05/2016)

Aube	(10)	1	résident
Côte d'or	(21)	2	résidents
Doubs	(25)	1	résident
Loiret	(45)	4	résidents
Haute Marne	(52)	1	résident
Nièvre	(58)	1	résident
Orne	(61)	1	résident
Haute Saône	(70)	1	résident
Saône et Loire	(71)	1	résident
Paris	(75)	1	résident
Seine Maritime	(76)	1	résident
Seine et Marne	(77)	3	résidents
Yonne	(89)	8	résidents
		26	résidents

Ce graphique fait état de mesures de protection dont bénéficie la majorité des personnes accueillies. Cinq personnes sont sans aucune mesure.



L'activité des deux places d'accueil temporaire

Agrément obtenu :

Sollicités par certaines familles qui désireraient pouvoir « souffler » dans l'attente d'une place en établissement ou pour un simple séjour de rupture, nous avons obtenu des pouvoirs publics la possibilité de répondre à ces demandes.

Ces deux places d'accueil temporaire s'inscrivent aujourd'hui dans la nécessaire diversité et à la souplesse des réponses apportées aux blessés et à leurs familles.

Cet accueil s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et s'entend comme un accueil organisé pour une durée limitée, à temps complet, comportant un hébergement, dans l'esprit voulu par l'association. La durée de cette prise en charge ne peut excéder 90 jours sur une période de 12 mois.

Définition

L'accueil temporaire vise à l'accompagnement de la personne, à la définition d'un projet de vie et/ou permet également d'apporter des réponses à des besoins ponctuels et de soutenir les aidants familiaux.

Il concourt à développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des intéressés et faciliter ou préserver leur intégration sociale.

Pour les intéressés, il s'agit de leur permettre un accueil entre deux prises en charge tout en bénéficiant d'un accompagnement médico-social spécialisé.

Pour les familles, il s'agit de leur apporter une période de répit dans un cadre sécurisé et professionnalisé au bénéfice de leur proche.

En cohérence avec la durée retenue pour l'accompagnement, un contrat de séjour est élaboré par les parties concernées.



Evaluation

A l'issue du séjour, un bilan détaillé est transmis à la personne concernée, à la M.D.P.H.* et, le cas échéant, au tuteur. Il comporte :

- le motif de l'accueil temporaire en précisant à quel type de situation nous avons répondu
- la durée effective du séjour, ses modalités en identifiant les situations spécifiques
- les recommandations à donner notamment en termes d'évolution pour la personne
- la fréquence et la nature des relations avec la famille et/ou les partenaires
- les échecs, les réussites et leur analyse.

Il faut conférer à ce dispositif d'accueil temporaire le caractère dynamique qui s'impose. Il nous faut développer cette culture, encourager cette pratique et protéger les places réservées à cet effet.

* M.D.P.H. : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Malgré une faible fréquentation la première année de fonctionnement, l'activité affiche une moyenne de 359 journées sur cinq ans. Pour sa part, l'année 2015 enregistre 468 journées incluant 14 séjours concernant 8 usagers.

Année	Nombre de bénéficiaires	Nombre de séjours	Total journées
2009	5	7	172
2010	11	21	579
2011	7	14	291
2012	8	11	328
2013	7	11	305
2014	10	14	404
2015	8	14	468



La procédure d'admission

En marge de ces mouvements, notre structure est toujours fortement sollicitée pour d'éventuelles admissions, par des familles ou des partenaires sanitaires (centres de rééducation fonctionnelle, services de réadaptation, de neurologie, etc.)

Toutes les personnes qui contactent le F.A.M. de l'Orval pour obtenir des renseignements et pour une demande d'admission sont orientées vers l'assistante sociale qui recueille quelques éléments par téléphone sur la personne concernée et informe sur les modalités administratives pour officialiser une demande d'admission : envoi d'un dossier et aide éventuelle pour le compléter.

Dès réception du dossier complet, et après validation par les médecins du foyer, l'assistante sociale programme une date pour une visite d'observation. Elle assure également le suivi des décisions prises à l'issue de cette rencontre : envoi des courriers de réponse aux personnes et la mise à jour d'un fichier recensant toutes les demandes et les réponses apportées.



Pour l'année 2015, on enregistre 20 demandes d'admission qui se sont concrétisées par l'organisation de 8 visites d'observation. Toutefois, il n'est pas toujours possible de répondre aux attentes exprimées par un accueil au F.A.M. de l'Orval. Dans ce cas de figure, l'assistante sociale reste en lien avec les familles afin de les aider et les orienter dans leurs recherches.

L'activité du F.A.M.

Eu égard à l'adéquation des réponses apportées aux usagers par le foyer et donc aux nombreuses sollicitations enregistrées, l'année 2015 a connu une activité soutenue à hauteur de 9 461 journées.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité autorisée	28	28	28	28	26+2	26+2	26+2	26+2	26+2	26+2	26+2	26+2
Nbre de journées réalisées	9278	9287	9340	9086	8958	8900	9013	9564	9822	9626	9439	9461
Taux d'occupation réel	90.78	90.87	91.39	88.90	87.65	87.08	88.19	93.58	96.11	94.19	92.36	92.36

L'organisation des activités

Nos constats :

Fortement réaffirmées dans le projet d'établissement, nos missions consistent à favoriser la reconstruction identitaire et l'épanouissement personnel, le développement d'un maximum d'autonomie, le maintien voire l'extension des capacités relationnelles et l'accompagnement dans un projet de vie adapté.

Depuis peu, ces missions doivent prendre en compte l'évolution de la moyenne d'âge et les nouveaux profils des personnes demandant un

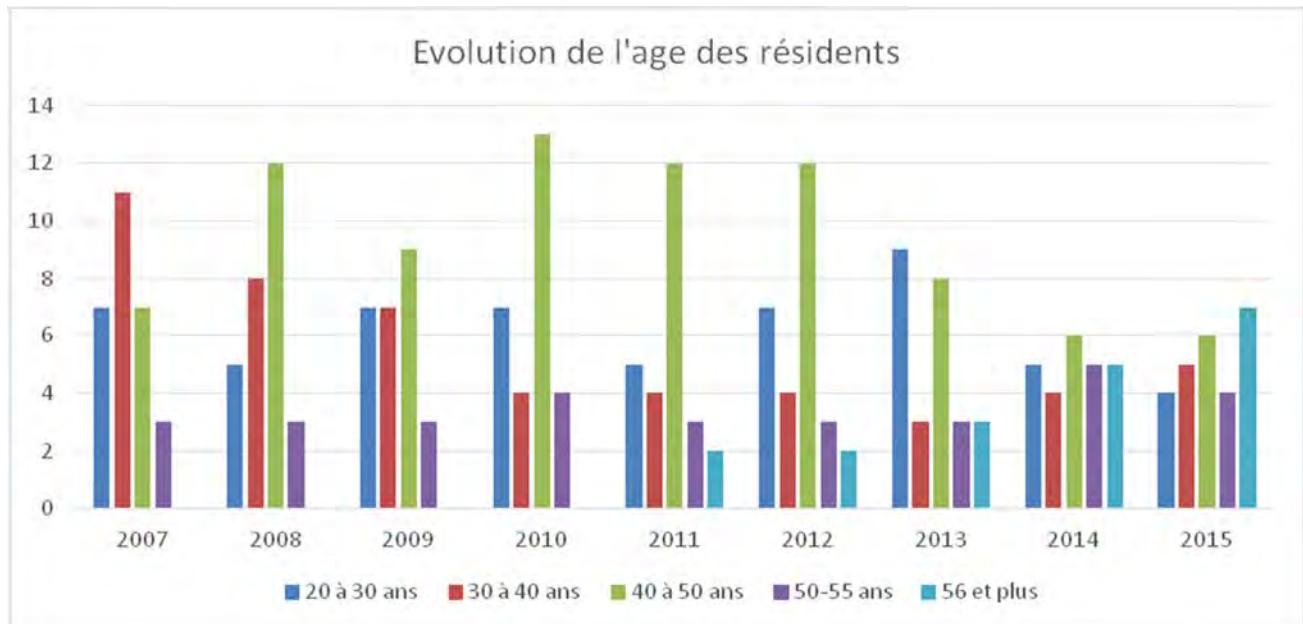


accueil et un hébergement au FAM, sans toutefois négliger le besoin de stimulation important des résidents inscrits dans une démarche de réadaptation. En effet, nous avons constaté que l'écart s'accentuait au sein des tranches d'âge.

Nous accueillons aujourd'hui deux catégories de résidents dont les aspirations diffèrent. Ceux-ci cohabitent parfois difficilement au sein du FAM. Un décalage se fait donc sentir entre des résidents « vieillissants » (récemment admis ou non) et l'accueil de nouveaux résidents, à ce jour moins nombreux mais plus jeunes, en recherche de réinsertion sociale ou professionnelle rapide.

Le vieillissement des résidents n'implique toutefois pas forcément une perte d'autonomie, mais un changement de rythme de vie et des aspirations différentes.

Ce tableau quantifie la montée en charge des personnes de plus de 55 ans, tranche d'âge inexistante au sein du FAM avant 2011.



Nos nouvelles modalités d'intervention

Forts de notre expérience et de nos observations, nous saisissons qu'il nous faut aujourd'hui amorcer un changement dans la déclinaison de notre accompagnement auprès de ces deux cohortes en proposant à la fois des alternatives ciblées et renforcées, développer encore un peu plus le « prendre soin » d'un public plus âgé qui demeurera au FAM. En parallèle, il nous faut proposer de plus fréquentes sollicitations, avec des mises en situation plus soutenues, à l'encontre des plus jeunes aspirant légitimement à retrouver leur place dans la société par le biais d'une réinsertion personnalisée.

Cette hétérogénéité des besoins ci-dessus exposée, conjuguée à la pluralité des projets de vie des résidents accueillis, engendrent des difficultés de cohésion dans le travail d'accompagnement dispensé et dans l'animation des différentes activités proposées.

Ces constats ont constraint l'équipe de Direction à réinterroger le fonctionnement actuel du Foyer en engageant trois pistes d'amélioration :

- ↳ Une adaptation des activités et des ateliers ;
- ↳ Une organisation géographique interne visant le respect des rythmes individuels des résidents.
- ↳ Une augmentation de l'offre immobilière sur site proposant des studios individuels plus respectueux des aspirations des blessés

Favoriser une perspective de réinsertion



La réadaptation proposée au FAM de l'Orval est une approche globale axée sur la participation et la réalisation effective du résident, en situations réelles, afin de tenter de compenser des fonctions déficitaires.

- elle sollicite les potentialités restantes selon diverses stratégies
- elle permet d'interagir sur l'environnement tout en prenant en compte les séquelles physiques, comportementales, émotionnelles et cognitives du blessé.

En plaçant le résident au centre du processus de récupération, la réadaptation vise à améliorer les comportements quotidiens et à développer les capacités d'adaptation ; elle répond aux attentes des blessés et de leur famille

Notre accompagnement doit donc se baser sur l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, la stimulation cognitive et rendre, lorsque c'est possible, le résident acteur de toutes ses démarches sociales et administratives.

Les ateliers et les activités développés :

L'atelier : c'est la mise en place, en matinée, de moyens et supports visant à développer le potentiel de réalisation, les capacités d'autonomie et d'indépendance du résident dans la vie quotidienne.

L'atelier vise la réadaptation de certaines compétences cognitives et fonctionnelles avec des objectifs favorisant les apprentissages/réapprentissages pour l'insertion sociale et professionnelle.

Il se déroule dans un lieu précis et sur un temps déterminé. A l'issue d'une session, la participation du résident fait l'objet d'une évaluation.

Ex d'ateliers socles : cuisine, courses, EEP (Entretien de l'Espace Personnel), linge, médicaments, gestion financière, administratif.

Tous les ateliers se réaliseront par session, reconductible ou pas en fonction des résultats obtenus.

L'activité : utilise des moyens ou supports visant à développer des aptitudes et capacités transversales. L'activité vise l'adaptation des ressources et des comportements avec des objectifs précis et pouvant donner lieu à une évaluation mais sans notion d'autonomie ou d'indépendance

Certaines activités se feront par session : Equitation ECV, ... et d'autres seront présentes toute l'année : artistique, communication, chiffres et lettres, bricolage, création manuelle, journal, sport, ...

L'après-midi étant consacré au travail sur la reconstruction identitaire, l'épanouissement personnel, le bien-être et autres activités développant les capacités relationnelles en vue d'une insertion sociale ou professionnelle.

Les temps de weekend restant pour leur part des temps de repos et d'organisation personnelle, d'accueil des proches, de sorties individuelles ou collectives, d'ouvertures sociale, culturelle et sportives.

Engagement des équipes de professionnels dans le nouveau dispositif

Impliqués depuis une année dans cette réorganisation, les professionnels ont été associés à cette réflexion en étant force de propositions dans l'élaboration philosophique, éthique et organisationnelle de ce nouveau dispositif.

Nous nous sommes engagés délibérément à développer le travail de collaboration entre professionnels de formations distinctes dans une approche transversale « inter équipes » afin :

- de décloisonner les métiers
- d'apprendre ensemble, de s'enrichir, de mettre en place une action programmée, cohérente, quotidienne, demandant un effort constant et suivi dans la durée
- de développer la motivation et améliorer la qualité des interactions du résident avec son entourage et son environnement
- de dynamiser le travail en équipe, agir ensemble et mutualiser les expériences



En résumé, l'action du F.A.M. de l'Orval s'inscrit dans des missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Ses principes sont les suivants :

- ↳ Reconstruction d'un projet de vie adapté en lien avec l'environnement
- ↳ Réadaptation dans les actes de la vie quotidienne
- ↳ Réinsertion familiale, sociale, voire professionnelle en y associant les proches

* E.C.V : Embellissement du Cadre de Vie



Les mises en situation en appartement

Le foyer dispose à ce jour d'un seul appartement au sein d'un ensemble immobilier acquis par l'association ACOR au centre-ville de Sens et permet ainsi à des résidents, soucieux de matérialiser progressivement leurs ambitions de réinsertion, de passer une ou plusieurs journées en autonomie.

Ces mises en situation correspondent au projet du résident et sont la résultante d'un travail et d'un accompagnement développé au FAM, notamment autour des actes de la vie quotidienne et de la gestion du temps libre.

Ce lieu n'est qu'un support pour matérialiser les acquis et ne présage en aucun cas, d'une installation sur la Ville de Sens, lorsque la sortie est effective.

La limite de cet appartement réside sur le fait qu'il est situé à 18 kms du foyer et que par conséquent les différents professionnels du FAM ne disposent pas d'une fréquence d'observation soutenue et nécessaire à l'évaluation des aptitudes et des ressources mises en œuvre par le résident lors de ces mises en situation. En effet, de par les différentes contraintes organisationnelles et fonctionnelles, certains résidents ne peuvent être évalués avec pertinence dans leur autonomie dans la vie quotidienne (Gestion des menus sur une semaine, gestion des stocks, gestion des restes, gestion du budget, entretien des locaux, gestion du linge, ...).

De plus, malgré les capacités de certains, l'éloignement et le fait d'être livré à eux-mêmes, génèrent de l'anxiété et freinent leur envie de se tester en situation d'autonomie ; dans un premier temps, leurs besoins se situant dans la réassurance et le maintien d'un lien sécurisant.

L'objectif annoncé est soit de prendre de la distance d'un lieu collectif, soit de « ré apprivoiser » l'extérieur dans un but d'autonomie et de projet de vie en appartement. Un seul appartement ne nous permet pas de répondre aux nombreuses sollicitations des usagers ni à maintenir la fréquence indispensable à la progression (l'évolution) recherchée.

Si les résultats de la réadaptation sociale et professionnelle dispensée sont mesurables au fil des années, il manque toutefois un maillon dans les outils proposés. En complément de l'appartement utilisé sur la ville de Sens pour les mises en situation ponctuelles (à la journée ou sur plusieurs jours), il conviendrait de disposer de plusieurs studios intermédiaires de proximité sur le site du FAM à Lixy, offrant davantage de sécurité.

L'organisation actuelle du foyer constraint des usagers vieillissants à la vie en collectivité avec toutes les contraintes qui y sont liées alors que certains, disposent d'une indépendance qui les autorise à vivre, sur site, dans des studios de proximité plus respectueux de leurs aspirations. Ceux-là disposeraient ainsi d'un accompagnement humain allégé et d'une réelle latitude tout en prévenant d'éventuelles mises en danger. Ce projet répondant tout à la fois à la nécessité de liberté individuelle et de protection.

Les transferts

Afin de permettre l'observation du résident dans un contexte social, culturel ou sportif différent, de provoquer une période de rupture dans l'accompagnement dispensé et de générer une dynamique de groupe, il nous semble indispensable que des séjours à thèmes soient proposés aux résidents du F.A.M. de l'Orval, au cours de chaque année civile.

Appelés « *transferts* » ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du projet individuel des résidents qui en bénéficient.

Les transferts sont donc définis comme étant des séjours d'une durée supérieure à 48 heures, organisés pour les résidents accueillis au F.A.M. de l'Orval, hors de ses murs.

En fonction de leur possibilité, les résidents peuvent être partie prenante de l'organisation et des activités envisagées.

Sur ces fondements, au cours de l'année 2015, 3 séjours à thème ont concerné les résidents accueillis.

↳ Le premier séjour s'est déroulé en Belgique, du 26 au 30 mai 2015

Le but de ce séjour était d'aller à la découverte d'un autre pays européen, la Belgique, et de découvrir en particulier Bruxelles et Bruges, à travers plusieurs visites de sites et de monuments.

Le groupe était logé à l'auberge de jeunesse "Sleep Well, Youth Hostel" au centre de Bruxelles.

Les résidents ont pu visiter plusieurs lieux représentatifs du pays sans oublier de passer par le Manneken Pis.



Une visite de la mini Europe, une balade en bateau à Bruges, la visite du musée du chocolat, la visite du musée de la bande dessinée et un spectacle de théâtre d'improvisation sont venus ponctuer le séjour. N'oublions pas aussi les différents repas pris au restaurant pour déguster les fameuses frites belges.

L'humour et la gaieté ont ponctué le quotidien tout au long de ce transfert. Tous les résidents sont rentrés très satisfaits.

↳ Un transfert a eu lieu à la Rochelle du 15 au 20 juin 2015

Les six résidents, encadrés par trois professionnels de l'établissement, ont été hébergés, en pension complète en Résidence-Club, située face à l'Atlantique.



découvrir les lieux proposés, comme la visite de l'aquarium et la vieille ville, le Zoo de la Palmyre, l'île de ré, le phare de la baleine, Ars en Ré et ST-Martin en Ré.

Le séjour s'est bien déroulé, les résidents ont pu s'intégrer dans un milieu ordinaire et ont échangé avec certains vacanciers de la résidence.

Ils ont su profiter des moments de détente et des visites enrichissantes sur le plan culturel. Ils ont apprécié le transfert et ont exprimé leur satisfaction.

Certains résidents ont fait preuve de prises d'initiatives, notamment en allant seul au restaurant de la résidence. Ils ont su profiter de ces moments de détente et des visites enrichissantes sur le plan culturel. Ils ont apprécié le transfert et ont exprimé leur satisfaction.

↳ Un transfert a eu lieu dans les Vosges, du 1^{er} au 5 septembre, avec hébergement en pension complète.

Les cinq résidents, encadrés par deux professionnels de l'établissement, ont été hébergés dans un Refuge totalement accessible

aux personnes en situation de handicap. Ce séjour sportif a proposé résidents de vivre une période en immersion dans un "univers ordinaire", favorisant ainsi la réinsertion sociale. Ils se sont retrouvés dans un environnement de pleine nature au sein duquel ils ont été sensibilisés à la découverte du milieu montagnard : faune (traces et indices des animaux de montagne), flore (observation des végétaux selon la saison), forêt d'altitude (évolution, peuplement), environnement (sensibilisation, préservation), - agriculture

(chaumes et fermes d'altitude, visites de fromageries). De plus, des activités sportives ont été mises en place comme la randonnée pédestre avec joelette, la pratique du FTT (vélo tout terrain adapté).

Le transfert s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les résidents ont tous apprécié ce séjour et les activités proposées. Ils ont été à l'écoute des explications, histoires et conseils des accompagnateurs du refuge. Des temps de repos ont été nécessaires pour récupérer des efforts physiques qu'ont demandés les sorties.



Le séjour à la Rochelle avait pour but de découvrir une région et se détendre.

Les résidents ont été enchantés de





B : La participation des usagers et de leurs représentants

Le conseil d'administration

Dans ses statuts, l'association ACOR a acté la participation, en tant qu'administrateurs de droit, de deux représentants des familles de résidents du F.A.M., élus par correspondance par leurs pairs. Ceux-ci siègent régulièrement aux conseils d'administration de l'association ACOR (*cf. page 62*)

D'autre part, les familles des usagers des services (FAM, SAVS et CAJ) sont invitées à participer à l'assemblée générale annuelle de l'association ACOR. Pour l'année 2015, cette réunion a eu lieu le samedi 30 mai.



Le conseil de la vie sociale (C.V.S.)

Il donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement des trois services actuels (F.A.M., S.A.V.S et C.A.J.). Cette instance, à laquelle participe un représentant de la commune de Lixy, joue pleinement son rôle d'échanges et de concertation entre les représentants des familles, des usagers et du personnel.

Deux représentants du conseil d'administration y siègent de droit. Trois réunions se sont tenues au cours de l'année 2015, le 26 février, le 25 juin et le 15 octobre.

La réunion mensuelle des résidents

Une réunion générale rassemblant l'ensemble des résidents accueillis sur le site, en présence de la direction, est mise en place mensuellement.

Bien investi au fil du temps, cet espace de parole permet la transmission d'informations ; il est surtout un lieu d'expression et d'écoute à même de faciliter la vie en collectivité et le respect de l'autre. On y prépare également les CVS et leurs restitutions.

La commission restauration



En instaurant un temps d'échanges, cette commission facilite la communication entre le prestataire de service et les bénéficiaires. Elle permet de prendre en compte les remarques des résidents, des salariés et de faire connaître les exigences de la cuisine collective, ceci dans le but de l'amélioration de la qualité du service rendu.

La commission est composée de deux représentants des résidents, deux représentants des salariés, une infirmière, la chef cuisinière associée à son responsable de secteur et de la direction. La commission restauration s'est réunie trois fois au cours de l'année 2015.

La réunion du PAI et la restitution familles/mandataires

Au minimum, une fois par année, l'usager est convié à une réunion « projet » qui permet d'effectuer en sa présence un point de l'accompagnement dispensé et de redéfinir avec lui les objectifs et moyens à mettre en œuvre pour l'année à venir. Dans un second temps, et s'il le désire, ses proches, et dans tous les cas son mandataire, sont associés à cette restitution.



C : Les ressources humaines

La formation continue et les indicateurs sociaux

Au sein des services, un effort important est consenti pour favoriser la formation professionnelle continue et optimiser les fonds réservés à cet effet au bénéfice des salariés de l'association.

Visant une plus grande qualification, toutes ces actions convergent vers une meilleure compréhension des pathologies et des problématiques rencontrées ; elles tendent à favoriser l'accueil et le respect de la personne accueillie.

Voici la liste exhaustive des journées d'étude, colloques et autres formations 2015 réalisés au profit des salariés :

↳ A l'étude depuis plusieurs années, la démarche d'analyse des pratiques professionnelles s'est concrétisée au sein du foyer au cours de cette année 2015.

Le groupe de parole, animé par une intervenante extérieure, a offert aux participants un espace d'expression et de réflexion favorisant la compréhension de situations cliniques rencontrées au quotidien et la régulation des échanges interpersonnels au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Deux groupes de professionnels émanant des équipes « *Vie Quotidienne* » et « *Equipe de jour* », ont investi cet espace de travail.

Grâce aux échanges, inscrits dans le cadre du respect mutuel et de la discréetion, grâce aux analyses et apports théoriques, chaque participant a pu affiner sa perception et sa compréhension des personnes accompagnées et ainsi ajuster sa posture professionnelle dans les situations critiques.

Ce travail en groupe a été un support d'identifications, chacun s'appuyant sur l'expérience des autres. L'objectif étant de limiter la souffrance et les risques d'usure professionnelle.

Ces interventions se sont déroulés selon le calendrier suivant : 19 janvier, 16 février, 30 mars, 18 mai, 22 juin, 7 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2015.

Un bilan « synthèse » a été réalisé à l'issue de ces neuf séances en présence de l'équipe de direction.

↳ Les infirmières, le médecin psychiatre et la psychologue ont participé à une journée médicale sur le thème de l'addictologie, le 15 janvier.

↳ L'ergothérapeute et la neuropsychologue ont participé a une journée sur la remédiation cognitive à l'hôpital Saint Anne le vendredi 5 février 2015.

↳ Deux membres de l'équipe de jour et le directeur ont assisté, le 2 avril, à un colloque à Paris, sur le thème : « *Bien être et sociabilité : la pratique artistique et sportive des personnes TC* »

↳ La chef de service a suivi deux cycles de formation de 4 jours chacun, sur les outils du référent qualité, du 9 au 12 mars et 4 au 7 mai.

↳ Une infirmière s'est engagée dans un cycle long de formation sur le thème « *Toucher et massages* » ; les cycles de perfectionnement ont eu lieu du 15 au 19 mai.

↳ Cinq membres du personnel et le directeur ont apporté leur contribution et leur expérience, à la journée d'échange « *inter FAM* » qui s'est tenue à Paris, le 17 juin, à l'initiative du GCSMS « *CAP/TCL* » sur la thématique du projet individualisé.

↳ Un moniteur d'atelier a suivi une semaine de formation sur « le relooking de meubles et décoration intérieure » à la Rochelle.

↳ Le médecin MPR, une IDE et le Directeur ont assisté à une journée sur la prévention des risques infectieux au sein du secteur médico-social à Chalons sur Saône, le 15 septembre.



↳ Une formation portant sur les conduites à tenir en cas d'incendie a été dispensée à tous les membres du personnel le lundi 28 septembre : un premier groupe de 9 h à 12 h puis un second de 14 h à 17 h.



↳ Dans le cadre de la convention passée avec le Centre Hospitalier de Sens qui nous met à disposition une infirmière hygiéniste, le mardi 6 octobre, les équipes de professionnels, tout comme les usagers, ont reçu une nouvelle formation sur l'hygiène des mains.

↳ Une équipe de professionnels paramédicaux du FAM s'est déplacée à la MDPH de l'Aube, le lundi 16 novembre, pour aider l'équipe locale à adapter sa pratique professionnelle à la problématique des personnes cérébro-lésées.

↳ Le directeur a suivi plusieurs journées de mise à niveau sur des thématiques diverses dont deux journées :

« *La place des réseaux dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées* » à Lille, le 20 mars

« *Entretien professionnel et conseil en évolution professionnelle* », le 7 avril à Dijon

« *L'accompagnement des personnes handicapées, dépasser les cloisonnements* » le 1^{er} juin, à Dijon.

« *Jurisprudence de la rupture conventionnelle* » le 4 juin, à Sens.

A ces nombreuses actions de formation, il convient d'ajouter la démarche institutionnelle engagée sur l'évaluation interne (cf. page 26) qui enrichit chacun des acteurs et les rend plus efficents dans leur pratique quotidienne.

* A.F.T.C. : Association des Familles de Traumatisés Crâniens

* C.R.F.T.C. : Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien

* U.N.A.F.T.C. : Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés



↳ Courant 2014, une réflexion a été menée par un groupe de travail sur l'éthique au sein des services de l'association.

La décision de mettre en place un comité éthique a été actée lors du dernier comité de pilotage et sa composition arrêtée. Pour l'association : un médecin, une infirmière, 2 membres de l'équipe « vie quotidienne », 2 membres de l'équipe « de jour », un membre de l'équipe de nuit, un membre de l'équipe du SAVS. A ces membres, s'ajoutent d'autres représentants et des personnes extérieures qualifiées.

Au cours du second trimestre 2015, et comme indiqué dans le plan de formation, une journée d'information a été proposée à tous les membres du personnel des services, afin que chacun puisse s'imprégner de ce concept.

La première rencontre des tous nouveaux membres du Comité Ethique s'est tenue dans la salle communale de Lixy, le jeudi 24 septembre 2015 à 17 heures.

La démarche d'évaluation interne

Initiée au sein de notre Foyer d'Accueil Médicalisé depuis octobre 2009, cette démarche contribue à l'amélioration continue de nos pratiques au service de la qualité des prestations délivrées aux personnes accueillies et à la mise en conformité de nos outils afin de répondre au mieux aux missions qui nous sont assignées.

Ainsi au cours de l'année 2015, les groupes de travail, supervisés par un comité de pilotage, se sont consacrés aux thématiques suivantes :

- Finalisation et hiérarchisation des priorités dans les recommandations formulées lors de l'évaluation externe (objectif général 4 & objectif général 5). L'objectif étant de continuer à fixer des échéances et nommer un pilote des actions à réaliser.
 - Finalisation d'une réflexion éthique au sein des services de l'association qui implique la construction théorique d'une charte ainsi que la constitution et la mise en place d'un comité éthique, spécifique aux services de l'association ACOR

Le comité de pilotage intervient ainsi dans l'analyse des données et la validation des plans d'actions et d'amélioration. Il donne des indications, il alimente la réflexion, impulse la mise en action.

L'accueil de stagiaires

Chaque année nous sommes très sollicités par des stagiaires de formations diverses qui souhaitent découvrir notre foyer et le public si particulier qu'il accueille.



Les interventions faites dans les écoles de formations, suscitent beaucoup d'intérêts auprès des élèves qui ont envie de postuler pour un stage par la suite. Le bouche à oreille entre stagiaires est également important.

Toutes les demandes de stage sont étudiées et une réponse est donnée à chaque courrier, qu'elle soit positive ou négative. En cas de possibilité d'accueil, une rencontre est organisée afin de définir les modalités du stage. Une convention de formation est signée et un bilan de stage réalisé en fin de parcours.

Pour que l'accueil soit optimum nous acceptons essentiellement les stagiaires dont le cursus de formation correspond à la formation d'au moins un des salariés du FAM.

Lors de leur stage, les stagiaires découvrent un fonctionnement et un public souvent méconnus. Il en ressort beaucoup de questionnements, d'échanges et un réel intérêt, pour un public adulte, très différent de ceux rencontrés dans les établissements médico-sociaux habituels.

La majorité des stagiaires repart avec beaucoup de satisfactions mais avec la frustration d'un stage trop court (même sur 4 mois) pour découvrir pleinement toute la complexité du public accueilli et l'étendue de l'accompagnement dispensé.

Pour les équipes, très investies, l'accueil des stagiaires est un moyen de parler des pratiques, de l'accompagnement spécifique au FAM de l'Orval, d'expliquer les fondements de nos professions et de former de futurs professionnels. Il est également très constructif de disposer de retours critiques de personnes extérieures.

Pour les résidents, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles personnes, de pouvoir se raconter et échanger, sans d'autres enjeux que la simple relation.

Au fil des années un partenariat a donc été créé avec les différents organismes de formation comme l'A.P.F.T.S d'Avon, le G.R.E.T.A.* de l'Yonne, l'I.R.T.S de Paris Ile de France, l'I.R.F.A.S.E d'Evry, l'I.F.S.I * de Sens, l'I.R.T.S de Champagne-Ardenne, l'I.F.S.I de Montereau, etc.

Plusieurs représentants de ces écoles sont venus, dans le cadre d'évaluations, découvrir notre structure ; ils ont manifesté leur intérêt et leur envie de poursuivre cette collaboration.

L'accueil et la formation des stagiaires est donc un pôle important, qui demande un investissement réel des différents professionnels concernés et une analyse permanente de nos pratiques.

Au cours de l'année 2015 nous avons accueilli 11 stagiaires sur des périodes allant de 1 jours à 3 mois :

- 1 éducatrice spécialisée (3^{ème} année)
- 1 préparation formation AMP
- 2 neuropsychologues
- 1 aide-soignante
- 2 AMP
- 1 ergothérapeute
- 1 médiateur artistique
- 1 lycéenne
- 1 CAPA

- ↳ Du 17 novembre 2014 au 23 janvier 2015 : Mme P. C., stagiaire ES (3^{ème} année), IRTS de Paris.
- ↳ Du 23 février au 13 mars 2015 : Mme G. L., Préparation formation AMP, CCI Yonne.
- ↳ Du 16 mars au 30 juin 2015 : M. L. P., stagiaire neuropsychologue 2^{ème} année, Université de Besançon
- ↳ Du 23 mars au 17 avril 2015 : Mme D. S., formation d'aide-soignante, Greta de Melun
- ↳ Le 9 avril 2015 : Mme M. E., stagiaire ergothérapeute
- ↳ Du 5 mai au 30 juillet 2015 : Mme M. D., stagiaire "médiateur artistique", Paris
- ↳ Du 15 au 19 juin 2015 : Mme V. C., lycéenne
- ↳ Du 15 au 19 juin 2015 : Mme D. M., stagiaire CAPA, Ste Colombe
- ↳ Du 5 au 30 octobre 2015 : Mme B. J., stagiaire AMP, APFTS Avon
- ↳ Du 9 novembre au 9 décembre 2015 : Mme C. P., stagiaire AMP, APFTS Avon
- ↳ Du 18 octobre au 18 décembre 2015 : Mme P. H., stagiaire neuropsychologue,

* (G**roupement d'ETAblissem**ents pour la formation des adultes)
* (l'*Institut de Formation en Soins Infirmiers*).

D : Nos partenaires et le travail en réseau

↳ La Présidente et le Directeur ont assisté à l'assemblée générale de l'U.N.A.F.T.C. qui s'est tenue à Angers, le 28 avril 2014 sur la thématique « *Le rôle des bénévoles dans nos associations, AFTC, GEM, associations gestionnaires, établissements et services / bilan et perspectives* » et plus récemment à Grenoble, les 22 et 23 avril 2015. Une motion a été retenue lors de cette dernière journée ; elle définit les principales orientations pour l'année 2015.

↳ Depuis plusieurs années, l'association ACOR entretient des liens particuliers avec l'AFTC Bourgogne - Franche Comté. Le 10 juin, le Vice-Président et le directeur se sont rendus à Besançon, pour l'assemblée générale annuelle et constitutive d'une représentation élargie au sein de la nouvelle région.



↳ Un partenariat de longue date (2006) nous lie à l'association « Handiciel » et plus particulièrement à son Président, Jacques PAGE. En effet, celui-ci, bénévole et passionné, enrichit de sa présence, chaque mardi après-midi, l'atelier ULM. Posé, réfléchi, rigoureux, il a pris petit à petit la mesure des résidents, leur dispensant des conseils avisés dans le déroulement des procédures, avec écoute et empathie.

D'ailleurs les résidents le lui rendent bien en étant particulièrement ponctuels et assidus à cet atelier. Chaque année, pour concrétiser ce partenariat, les constructeurs amateurs invitent les résidents du FAM à une journée de « *vols découvertes* » sur l'aérodrome de Gisy.

↳ Il convient de rappeler notre appartenance aux valeurs de structures fédératives intersectorielles d'employeurs telles que la F.E.H.A.P., qui est pour nous un modèle de gestion privé non lucratif qui soutient des missions de service public.

Par notre adhésion, nous partageons comme 200 000 autres professionnels salariés, des valeurs communes axées sur la solidarité et l'intérêt collectif. Les administrateurs bénévoles gèrent des structures à taille humaine, à proximité des usagers et de leurs besoins. Le secteur Privé Non Lucratif est ainsi représenté auprès des pouvoirs publics, locaux et nationaux et s'impose comme une force de propositions sur les problématiques sanitaires, sociales et médico-sociales.

L'activité régionale offre de nombreuses sollicitations : Le Directeur a assisté, le 21 avril 2015 à Dijon, à l'assemblée générale régionale, puis à l'assemblée générale nationale à Paris le 3 avril, ainsi qu'au congrès qui s'est tenu à Reims, les 25 et 26 novembre 2015.



siège chaque trimestre à Dijon.

↳ Dix élèves de l'IRTESS, antenne de Sens, en formation d'AMP, ont été accueillis au FAM, le 7 septembre 2015, pour être sensibilisés à la prise en charge en ergothérapie.

↳ A l'initiative des structures régionales (sanitaires et médico-sociales) dédiées à l'accueil des personnes victimes d'un traumatisme crânien ou cérébro-lésées, et en partenariat avec le C.R.E.A.I. (*Comité Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée*) de Bourgogne, une commission

* A.F.T.C. : Association des Familles de Traumatisés Crâniens
* C.R.F.T.C. : Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien

* U.N.A.F.T.C. : Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

↳ Dans le cadre de notre partenariat avec le Comité Régional Handisport de Bourgogne, une nouvelle convention a été finalisée. Elle a pour objet de reconduire, la mise à disposition d'un agent de développement, Olivier MARTIN, qui a pour mission de promouvoir la pratique du sport adapté au sein de l'établissement, sur la base de 20 heures hebdomadaires. Lorsqu'on mesure l'impact de son action auprès des résidents accueillis, nous ne pouvons que nous en réjouir.



↳ Partenaire de longue date, la commune de Lixy est particulièrement sensible à trouver des réponses ajustées aux interactions que nous lui soumettons. Des actions ponctuelles peuvent s'avérer être un excellent support de réadaptation et de réinsertion. Le service technique de la municipalité est susceptible d'accueillir des résidents dans cet esprit.

↳ L'association ACOR du Centre de l'Orval fait partie des membres fondateurs d'un G.C.S.M.S. (Groupement de Coopération Social et Médico-Social). Il est une émanation de l'U.N.A.F.T.C. (Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et Cérébro-lésés).

Administrateur du groupement, le directeur des services de l'association ACOR siège régulièrement au sein du comité stratégique.

Appelé « CAP/TCL », (Coopération pour l'Accompagnement des Personnes Traumatisées crâniennes et Cérébro-Lésées), ce groupement instaure un nouveau cadre pour la coopération en matière sociale et médico-sociale. C'est une nouvelle forme juridique de regroupement d'établissements, de services, de personnes morales ou physiques. Chacun des membres signataires de la charte qualité, accompagne des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées.

Si la première reconnaissance fut l'arrêté prononcé fin 2011 par le Préfet de région d'Ile de France qui a approuvé la création de ce groupement en lui conférant une vocation nationale, la seconde, tout aussi concrète, s'est traduite, plus récemment, par le versement d'une subvention publique d'aide au démarrage.

Ces deux signes forts montrent, si besoin était, l'importance que les pouvoirs publics confèrent à notre initiative qui s'inscrit parfaitement dans les attentes énoncées du législateur.

Ce groupement permet l'optimisation et la mutualisation des ressources, se définit comme un lieu d'échanges (ex : démarche qualité, échanges de pratiques, spécificités de l'accompagnement des personnes, référentiels d'évaluation, outils, expérimentation...), permet d'accompagner la création d'un centre de ressources national, de développer des projets innovants et d'expérimenter des dispositifs. Il inclut la possibilité de gestion directe d'établissements et services et la réponse à des appels d'offre, tout en permettant à l'U.N.A.F.T.C. de conserver et de renforcer son rôle politique et de représentation.

Ce G.C.S.M.S. s'inscrit dans la dynamique du plan d'action gouvernemental en faveur des personnes ayant subi un traumatisme crânien.

Dans un contexte de réforme de la tarification, ce groupement permet à notre association et à ses services d'être rassemblés dans un groupe dynamique et homogène partageant les mêmes valeurs.



E : Notre projet d'extension administrative et architecturale

Ce projet résulte de multiples constats émanant d'administrateurs engagés et de professionnels de terrain, toujours soucieux d'apporter des réponses innovantes, appropriées et concevables, eu égard aux besoins exprimés par les usagers accueillis au FAM de Lixy et à l'attente de leur famille.

L'association ACOR et la direction de l'établissement en ont pris, petit à petit, la mesure et s'engagent, avec détermination, dans un projet novateur d'amélioration organisationnelle et architecturale qui s'inscrit dans une logique de parcours de vie.

Axes d'amélioration envisagés

- Depuis de nombreuses années, le nombre actuel de places ne nous permet pas de répondre à toutes les demandes d'admission. De ce fait, nous laissons sur la touche des blessés et des familles en plein désarroi.

Ainsi, notre nouvelle offre permettra d'accompagner davantage de personnes handicapées dans leur choix de vie en leur proposant des alternatives possibles à l'hébergement traditionnel en FAM ; l'objet est d'éviter une rupture dans les parcours individuels, voire d'en diminuer la durée, en visant un retour à domicile lorsqu'il est envisageable.

-Depuis janvier 2007, le foyer de Lixy dispose d'un appartement au sein d'un ensemble immobilier qui permet à des résidents de passer une ou plusieurs journées en autonomie. Ce seul appartement ne nous permet pas de répondre aux nombreuses sollicitations des usagers ni à maintenir la fréquence indispensable à la progression recherchée.

La construction de nouveaux studios, sur site, faciliteront, les mises en situation des usagers éligibles à une vie autonome, en proposant une progressivité dans la démarche de réinsertion. La proximité facilitera la première étape d'évaluation et de réapprentissages avec des interventions plus fréquentes des professionnels (neuropsychologue, ergothérapeute, infirmière, référent...)

Ces studios intermédiaires de proximité s'inscrivent également dans le respect des projets de vie des résidents qui, durablement ou ponctuellement, souhaitent se mettre à distance d'une vie collective aux contraintes multiples. (projet de sortie imminent, vieillissement)

Ils offriront donc un bon compromis entre les concepts d'autonomie, de proximité, de soutien individualisé et de sécurité.

Dans le domaine architectural, des avancées notables seront enregistrées :

- Les actuelles salles d'activité artistique et d'art plastique en sous-sol, au déficit de lumière naturelle et à la ventilation précaire seront remplacées par des lieux d'activité plus spacieux, fonctionnels et exposés à la lumière naturelle ; ces nouvelles conditions influant positivement sur le moral des usagers et du personnel.

- La salle d'ergothérapie est actuellement commune, donc partagée, avec l'atelier journal et l'espace informatique. Cela génère de la dispersion, des troubles de l'attention et des perturbations dans les sollicitations individuelles ou collectives.

Outre la construction de nouvelles salles d'activités artistiques et manuelles disposant de grandes baies vitrées, une nouvelle salle d'évolution physique adaptée sera utilisée par l'animateur sportif mais également par le kinésithérapeute et l'ergothérapeute.

- Pour leur part, les familles qui se trouvent totalement associées au projet d'accompagnement disposeront d'une salle dédiée, apportant le soutien indispensable au blessé. Cette nouvelle salle comportera, si possible, un lieu d'hébergement ponctuel pour celles qui viennent souvent de très loin pour rendre visite à leur proche.

Extension d'agrément administratif sollicitée pour 6 places

Nous l'avons constaté ci-dessus, depuis de nombreuses années, pour les résidents du F.A.M. de l'Orval, le projet personnalisé est au centre de l'organisation de tous les accompagnements développés. Ces accompagnements sont un appui à la mise en œuvre des choix de vie, individuels, singuliers par définition, et facilités par une large palette d'accompagnements et d'étayages proposés ainsi que par une organisation souple du dispositif existant.

Ce projet porterait la capacité du FAM à 34 places (28+6). Cette extension s'effectuerait à moyens réduits en ce qui concerne **l'effectif salarié du FAM**, abaissant quelque peu le coût de tarification.

En tant qu'acteur prêt à s'engager sur un nouveau dispositif et un objectif de santé publique, l'association ACOR sollicite donc un arrêté d'extension conjoint du Conseil Général de l'Yonne et de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne.

Un projet d'extension architecturale

En réponse à ces constats établis, depuis deux années, avec l'appui technique d'un architecte expérimenté, nous avons conçu et élaboré la construction d'un bâtiment supplémentaire attenant à l'existant, à ossature bois, posée sur un niveau à demi-enterré en béton.



Ces deux espaces, totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront en lien direct avec une unité de vie ainsi que les salles d'activités existantes.

Ces nouveaux espaces privilégieront l'accès des studios et de la salle d'accueil des familles, et en rez-de-jardin l'accès des salles d'activités et de la salle d'évolution, qui seront en relation directe avec l'extérieur pour prolongement éventuel des activités en extérieur.

En partageant ce nouveau concept qui diversifie les modalités d'accueil, l'association ACOR propose aux autorités de tarification, de cautionner, à moindre coût, les modalités de fonctionnement de ces 6 « *studios alternatifs de proximité* »

C'est une réelle diversification locale, régionale et nationale, modélisable par nos partenaires, et qui prend en compte toute la spécificité de la population accueillie.

En conclusion

Si nos services manquent à ce jour de places affectées, nous ne manquons pas pour autant de solutions innovantes. Fort de l'expérience acquise, les acteurs du présent projet affichent clairement leur dynamisme ainsi qu'une volonté de changement, d'innovation et d'expérimentation.

Une fois autorisée, la mise en œuvre de ce processus original d'accompagnement, ré ajustable et modulable, en fonction des souhaits et possibilité de l'usager, fera l'objet d'une évaluation permanente de la part des acteurs concernés.

La délibération du Conseil d'Administration du 15 décembre 2014, montre que l'audace de l'engagement pris n'a d'égal que la détermination des acteurs.

Gageons que par la concrétisation de cet acte fort, l'association ACOR s'affirme encore un peu plus comme « *un pôle de référence régional et national dans le service apporté aux personnes cérébro-lésées* »*

* *appréciation globale formulée dans le cadre de l'évaluation externe réalisée en décembre 2012.*





Rapport d'activité du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



Préambule

Le site du SAVS est situé au 2, rue Auguste Morel à SENS. Il se compose d'un immeuble comprenant 8 appartements et de 2 bureaux.

Ouvert en janvier 2007, ce service offre aux bénéficiaires la possibilité d'une vie autonome au cœur de la cité. Chacun des bénéficiaires du service est locataire, à titre privé, de son appartement et tente de se réaliser pleinement dans son nouveau projet de vie.

Le SAVS est ouvert de 9h à 17h. Le personnel de nuit assure une présence nocturne de 20h à 6h en semaine et de 19h à 5h le week-end.

Le S.A.V.S. permet d'apporter à chacun un accompagnement personnalisé et contractualisé à l'admission. Dès son arrivée, l'usager est invité à autoévaluer ses compétences à l'aide d'une grille conçue à cet effet. Dans une seconde phase, l'accompagnatrice apporte sa perception afin de la confronter à la grille d'auto-évaluation. Cela permet de travailler sur les écarts et de jeter une première ébauche du projet d'accompagnement personnalisé pour une vie autonome dans le but de favoriser sa participation pleine et entière à la vie sociale. Des réajustements peuvent s'imposer.

Sur ce principe de base, les professionnels du S.A.V.S. mettent en œuvre, avec la personne concernée, les moyens de compensation et des réponses sociales adaptées aux situations rencontrées. L'objectif du SAVS est de soutenir les usagers dans des démarches visant la vie quotidienne, la gestion administrative et financière, le suivi médical, les relations sociales, les loisirs, le parcours professionnel en veillant à ce qu'ils restent toujours acteurs de leur projet.

Les ressources humaines

Compte tenu de l'effectif, le personnel travaille le plus souvent en autonomie et exerce une responsabilité individuelle reconnue et acceptée.

L'équipe expérimentée est la suivante :

- Un Aide Médico Psychologique à temps plein
- Une monitrice éducatrice à temps partiel
- Deux postes et demi de veilleurs de nuit

La présence du personnel de nuit contribue à rassurer ; elle est un gage de sécurité et s'avère, pour certains, particulièrement utile dans la dédramatisation de situations anxiogènes.

Les personnes ayant quitté le site pour vivre en ville conservent un lien avec ce personnel soit par téléphone soit en venant à la permanence.

Les ressources partagées issues du F.A.M. :

- Assistante sociale
- Secrétaire de direction
- Comptable
- Chef de service et Directeur.

Mouvements et profil des usagers

↳ Au cours de l'année 2015, 12 personnes, dont 7 sur site, ont été suivies par l'équipe SAVS.

↳ Une personne a fait le choix de suspendre le suivi « SAVS éclaté » en début d'année 2015.

↳ Consécutivement à une hospitalisation, une personne vivant sur site depuis 2007 a dû être accueillie au FAM de l'Orval en début d'année 2015.

↳ Après deux séjours consécutifs en accueil temporaire au FAM, une personne résidant sur l'extérieur a été admise en accueil durable au FAM de l'Orval depuis mai 2015.

↳ Une nouvelle personne est accompagnée par le service en « SAVS éclaté » depuis le 12 juin 2015. Elle réside à proximité de Sens.

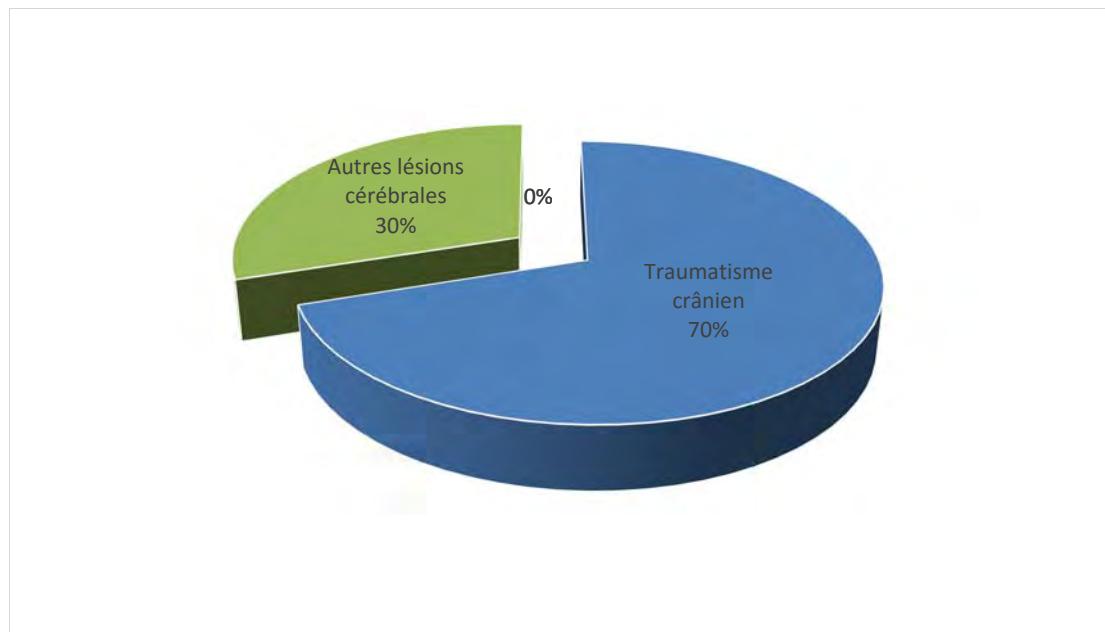
Enfin, après réception d'une notification de la MDPH, nous avons convenu d'une visite de pré admission le 12 juin 2015 avec une personne. Celle-ci avait pour projet de se rapprocher du cercle familial hors département de l'Yonne et n'a donc pu être suivie par notre service.

L'activité

L'âge moyen des usagers est de 43 ans

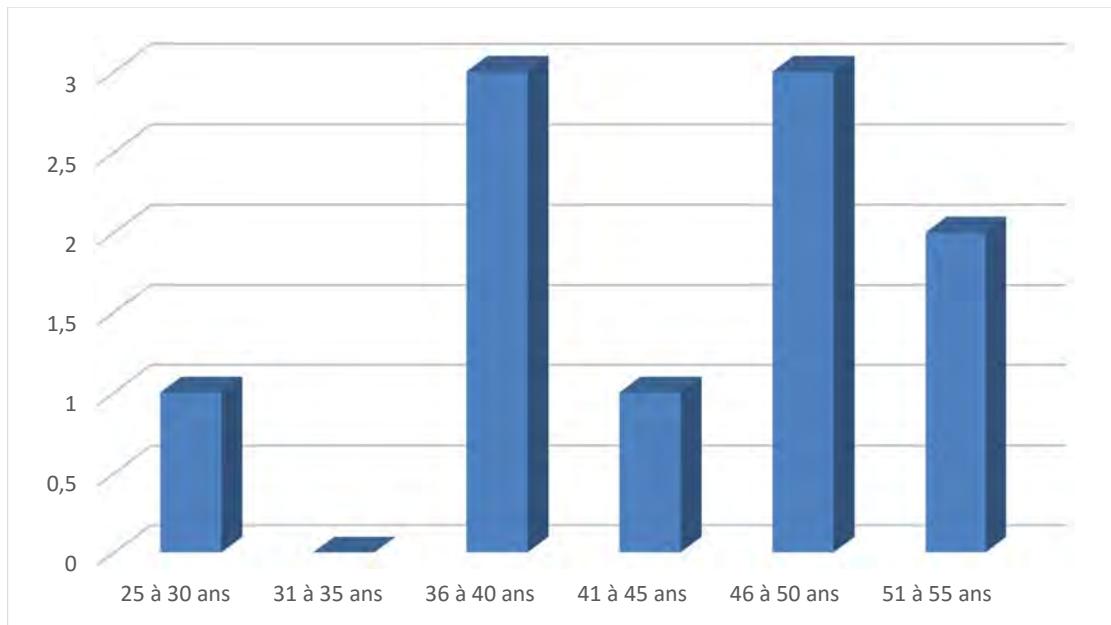
Depuis l'ouverture en janvier 2007 et jusqu'à la fin d'année 2015, 16 personnes ont été accompagnées au SAVS.

Pour l'année 2015, compte tenu du nombre de bénéficiaires, il en découle une activité soutenue : 2 155 journées en S.A.V.S. et 1 538 en S.A.V.S. éclaté pour un total de 3 693 journées.

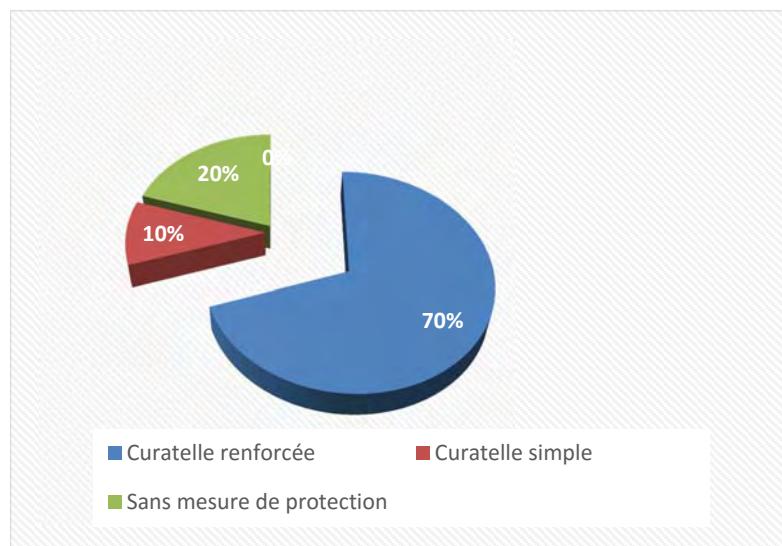


Ventilation des pathologies des usagers du SAVS

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité autorisée	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Nbre de journées réalisées	2190	2196	2184	2865	3006	3902	3962	4473	3693
Taux d'occupation réel	59.67	59.84	59.51	78.07	81.91	106.32	107.96	121.88	100.63



Répartition des tranches d'âge des usagers du SAVS



Mesure de protections prononcées

Sept usagers sont sous curatelles renforcée dont une mesure est assurée par un parent. Un autre est sous curatelle simple. Deux n'ont aucune mesure particulière.

Le C.V.S. (Conseil de la Vie Sociale), commun aux deux services, est un lieu fort bien investi où les usagers et leurs familles, peuvent exprimer leur avis sur toutes questions concernant le service.



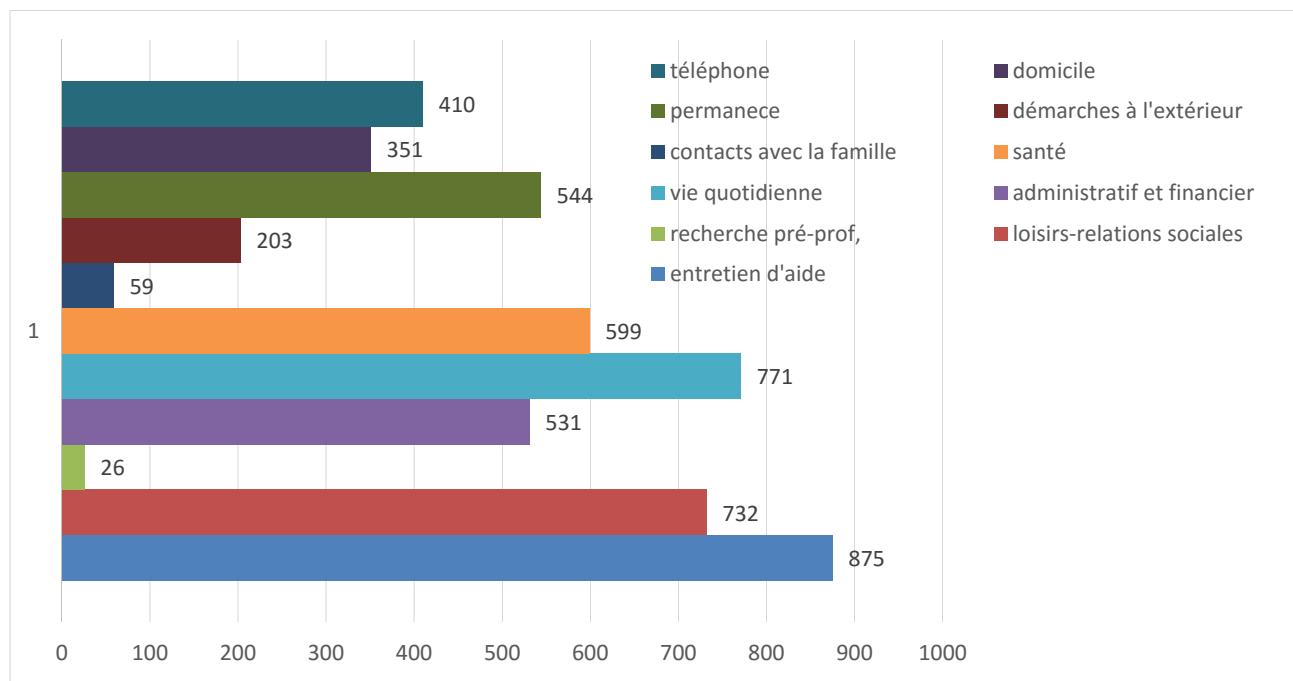
Synthèse de l'équipe

L'équipe renforcée depuis un an a permis d'accentuer l'accompagnement des usagers sur les actes de la vie quotidienne, les accompagnements extérieurs et multiplier des temps pour les entretiens.

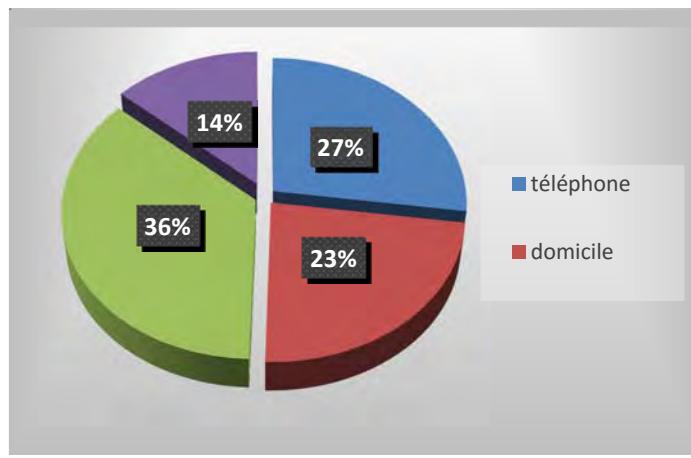
Nous avons pu constater qu'au fil des années, certains usagers ont tendance à renoncer à certaines démarches pourtant acquises par le passé. Le maintien d'un suivi régulier est donc nécessaire pour les stimuler à nouveau dans leur quotidien. Nous devons garder à l'esprit que les personnes sont dans une démarche d'autonomie et de ce fait nous ne devons pas nous substituer à elle pour la prise d'initiative mais la provoquer.

L'objectif du SAVS reste le même que celui fixé à l'ouverture à savoir soutenir les usagers dans des démarches visant la vie quotidienne, la gestion administrative et financière, le suivi médical, les relations sociales, les loisirs, le parcours professionnel en veillant à ce qu'ils restent toujours acteurs de leur projet.

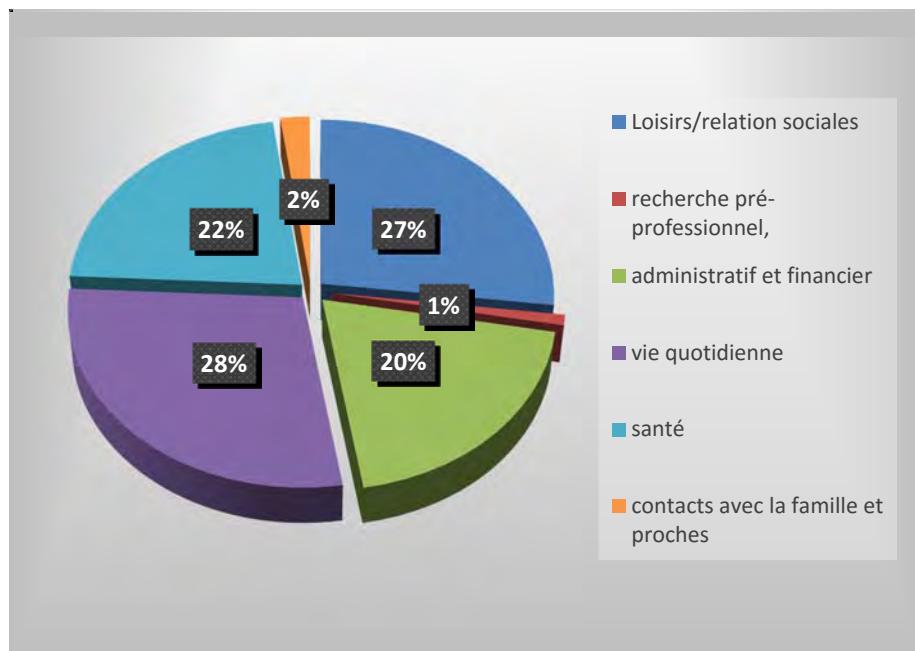
Ainsi, on note une certaine constante dans les types d'accompagnement dispensé (Cf. graphique ci-contre).



Fréquence moyenne par type d'accompagnement dispensé



Fréquence moyenne des types d'intervention



Fréquences moyenne des types d'accompagnement

Un accompagnement personnalisé

Le choix de vivre en appartement implique un degré d'autonomie suffisant pour aborder les actes de la vie quotidienne. L'usager doit être à même de faire des choix, de s'organiser. L'équipe SAVS intervient une à deux fois par semaine sur des temps définis avec l'usager, suivant les besoins.

L'équipe met en place un accompagnement personnalisé pour pallier les difficultés du quotidien. (La gestion des courses ; l'aide à l'élaboration des repas, à l'hygiène et l'entretien du logement, l'utilisation des transports...). Au domicile, le service peut apporter un soutien à l'organisation du logement, notamment en matière de classement des documents, aide aux courses, réaménagement de l'espace de vie ...

Au besoin l'usager peut faire appel à des intervenants extérieurs pour une aide ponctuelle ou régulière dans les tâches ménagères. Il est important de déterminer clairement les fonctions de chacun afin d'éviter toutes confusions tant pour l'intervenant que pour l'usager.

Au-delà des difficultés, l'usager à tendance à se dévaloriser et renoncer à ses projets. L'objectif du SAVS est de l'amener à prendre ses propres décisions, à trouver des solutions, à dépasser ses craintes et faire ses propres choix pour résoudre des problèmes liés à la vie courante. Nous pouvons lui suggérer un certain nombre de méthodes et d'outils pour y parvenir.

Les entretiens individuels

Un suivi personnalisé est mis en place sous forme d'entretiens individuels réguliers au bureau du SAVS (permanence). Au cours de ces entretiens, le service propose une écoute, un soutien ou une aide dans la gestion du quotidien, les démarches administratives, les relations sociales et familiales. Les entretiens individuels sont indispensables car ils permettent à l'usager de construire, de réajuster son projet et ainsi d'évoluer en prenant de la distance sur le quotidien et ses contraintes personnelles. C'est au cours des entretiens qu'il peut évaluer ses besoins, les exprimer, relativiser, reprendre confiance et aborder plus sereinement ses difficultés.

Des réunions de projets sont mises en place chaque année pour donner une plus grande cohérence au suivi et aux démarches initiées.

Une préservation de la santé et du parcours de soin

La santé occupe une place importante dans l'accompagnement de l'usager comme l'indique le graphique ci-dessus. Dès l'arrivée de l'usager, l'équipe SAVS l'accompagne pour mettre en place un réseau médical (médecin référent, chirurgien-dentiste, ophtalmologue, orthophoniste, kinésithérapeute, psychiatre, pneumologue, neurologue,).

Nous lui suggérons l'utilisation d'outils (carnet de liaison, agenda, post-it) pour compenser les difficultés liées principalement à la mémoire. Il lui est parfois difficile de communiquer avec les différents praticiens. Un membre de l'équipe SAVS peut être amené, à la demande de l'usager, à être désigner comme une personne de confiance et peut l'accompagner aux consultations et faire le lien entre le praticien et le patient.

La création d'une fiche d'informations a contribué à favoriser la communication avec les praticiens. Cette fiche permet d'identifier brièvement les séquelles de l'usager et les difficultés qui en découlent. Les allergies ou intolérances connues. Elle est confidentielle et seul l'usager peut en disposer. Cette fiche se présente sous la forme d'une enveloppe cachetée et se situe à un endroit précis au domicile de l'usager dans le cas où son état de santé nécessite l'intervention de professionnels de santé (pompier, Sos médecin...). Elle peut également être utilisée au cours de consultations extérieures pour permettre au praticien de mieux cerner la problématique du patient.

Les limites de notre accompagnement

Si la majorité des accompagnements permettent à l'usager de se projeter sereinement dans l'avenir, il arrive que l'on se réinterroge pour certaine situation, que l'on revisite avec la personne le projet initial, voire que l'on envisage une nouvelle orientation ponctuelle ou durable avec l'aide de la C.D.A.P.H.*

En effet, le parcours des personnes victimes d'un traumatisme crâniens ou cérébro-lésées, n'est pas quelque chose de linéaire et l'orientation, prononcée à un moment donné, peut être remise en cause.

Dans ce cas, les services disponibles doivent permettre, avec souplesse et cohérence, certains réajustements, des allers et retours possibles d'un service à l'autre, sans que cela soit forcément pensé et vécu comme une situation d'échec.

Sur certaines situations, il nous faut définir la limite de notre accompagnement qui conditionne le maintien de la personne dans son projet de vie autonome; limite au-delà de laquelle il s'avère nécessaire, compte tenu de certaines mises en danger constatées, de revisiter avec l'usager et le curateur, la pérennité du projet.

Ainsi, au cours de l'année 2015, nous avons été amenés à protéger, avec son accord, un usager en difficultés, en ayant recours à une réorientation au FAM de l'Orval. En effet, dans certaines situations nous devons amener l'usager à prendre conscience que le contexte dans lequel il évolue n'est pas compatible avec ses ambitions. Cela tout en respectant la sphère privée de la personne.

Les déplacements à travers la ville

Certains usagers ont pour projet d'étendre leur périmètre géographique en utilisant les transports en commun. Un important travail a été réalisé pour effectuer des déplacements en bus. Pour cela plusieurs étapes ont été nécessaires afin de se familiariser avec ce mode de transport :

- Un repérage des lignes et des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- La prise en compte des horaires de passage.
- La prise en compte des facteurs environnementaux.

* C.D.A.P.H. : Commission Départementale de l'Autonomie des Personnes Handicapées

- Adapter les informations de façon à améliorer leur lisibilité Des fiches personnalisées ont été créées pour permettre à l'usager de se rendre à la destination de son choix.
- Des mises en situations avec, au besoin, des réajustements pour s'assurer que l'usager peut effectuer ses trajets en autonomie en toute sécurité.
- Solliciter les usagers à utiliser le bus régulièrement de façon à s'y habituer.

La préparation à la réunion de projet

L'équipe a pu expérimenter un nouvel outil pour mieux cibler les besoins des usagers et leur permettre de s'autoévaluer dans leur quotidien. L'objectif est de déterminer où se situe chaque usager pour ensuite tenter de répondre à ses attentes. Cet outil intitulé « préparation à la réunion de projet » se présente sous la forme d'une grille divisée en sous partie selon des thématiques. Chaque usager a rempli cette grille avant la réunion de projet ; elle complète le compte rendu de l'équipe SAVS. C'est un apport supplémentaire lors de réunion de projet.

Les loisirs et relations sociales

Les troubles du comportement des usagers sont un des principaux obstacles à l'insertion sociale ou professionnelle. Chacun éprouve le besoin d'entretenir des relations avec l'extérieur mais se trouve rapidement confronté à des difficultés pour communiquer, s'adapter à l'autre et s'intégrer. L'usager, fragile et vulnérable, peut rapidement se retrouver envahi par une ou des personnes influençables ou se replier sur lui-même et s'isoler. Ces observations nous amènent à anticiper des risques à maintenir certaines fréquentations et à intervenir afin d'écarter d'éventuelles mises en danger. Nous avons pu constater que l'usager, malgré sa volonté de créer des liens et être reconnu dans une dynamique de groupe, rencontre des difficultés à s'inscrire durablement dans une activité extérieure (association, club...).

L'ouverture du GEM pour personnes cérébro-lésées a offert de nouvelles opportunités à certains usagers du SAVS : opportunités de sorties sur l'extérieur, d'ouverture sociale, de rencontres et d'implication dans la vie associative et citoyenne. Le GEM est désormais un point d'ancrage fort permettant de répondre à la demande d'ouverture sociale et de lien qui leur faisait défaut. Pour l'année 2015, le tableau page suivante relate les interactions sociales, culturelles, sportives, rééducatives, de bénévolat ou professionnelles engagées par les usagers du service. (*cf tableau activités à caractère social, culturel ou sportif, rééducation*)

Aménagement et rénovation du site

D'importants travaux de rénovation ont été effectués permettant d'embellir et d'améliorer l'accessibilité du site. L'accès à l'immeuble étant limité pendant plusieurs mois, l'équipe a dû s'adapter dans la mesure du possible afin de répondre aux nombreux professionnels intervenant au domicile des locataires. A présent, le système d'ouverture des portes de l'immeuble à l'aide d'un badge magnétique facilite considérablement l'accès. L'idée du badge magnétique a été développée pour actionner l'élévateur. Le système est à ce jour fonctionnel et très apprécié des utilisateurs.

La construction d'un bureau supplémentaire permet dorénavant à l'équipe d'accueillir usagers et partenaires dans les meilleures conditions.

Le réseau partenarial

Afin d'élargir le champ de l'accompagnement, nous sommes dans une recherche constante d'ouvertures et de partenariats (associations, mandataires judiciaires, service à la personne, administrations, médecins, etc..). Il nous appartient de veiller à ce que la personne soit prise en compte dans sa globalité. Chaque partenaire, ayant une mission spécifique, le risque serait de morceler nos actions. (*Cf. réseau partenarial du SAVS*)

Les relations familiales

Avec le recul, il nous faut constater que le maintien des liens familiaux peut être indispensable à la réalisation du projet. La personne accompagnée a besoin de se faire reconnaître et de bénéficier de l'affection de ses proches.

Ne pas favoriser ce rapprochement est, pour certains, dommageable car leur famille reste le premier repère sociétal. Tous gardent un lien avec leur famille soit par téléphone, en les accueillant, ou en se rendant dans le cadre familial.

Pour sa part, le service communique régulièrement avec huit familles (téléphone ou rencontres)

Conclusion

Grâce à une prise en compte graduée des séquelles cognitives et comportementales, avec la mise en place d'outils de compensation adaptés et de relais locaux, le service parvient à maintenir durablement l'usager dans un projet de vie de citoyen autonome qui répond à ses aspirations et qui s'avère être moins coûteux pour la société.

Préalable à l'évaluation externe, l'évaluation interne a débutée en fin d'année 2015. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations pour les usagers. Elle aidera à adapter le fonctionnement du service et les pratiques des professionnels aux spécificités, aux attentes et aux besoins des usagers.





Rapport d'activité du Centre d'Accueil de Jour



Le projet du centre d'accueil de jour

Situé au 2, rue Auguste Morel à Sens, ce nouveau service, ouvert le 1^{er} décembre 2010 pour 3 places, propose un accueil de jour de proximité pour des personnes victimes de cérébro-lésions acquises, traumatiques ou vasculaires, vivant actuellement en famille.

C'est une structure de réadaptation sociale reposant sur un fonctionnement collectif tout en proposant un suivi individualisé du projet de vie.

L'intérêt étant avant tout de maintenir, chez la personne cérébro-lésée, une capacité à faire, à agir, à s'impliquer.

Le fonctionnement est financé par le conseil général de l'Yonne. Les frais de transport restent à la charge des personnes accueillies. Une restauration est proposée chaque jour d'ouverture.

Orientés par la M.D.P.H., les bénéficiaires sont accueillis en journée ou demi-journée. Le rythme varie selon le projet individualisé de la personne.

Ce service a pour objectif d'offrir une ouverture sociale, des activités support et un site relais à l'entourage.

Objectifs pour l'usager :

- Créer des liens sociaux dans une ambiance conviviale
- Participer à des activités valorisantes et créatives qui favorisent l'émergence d'une production personnelle visant à maintenir et/ou développer les acquis
- Stimuler l'autonomie, les capacités de discernement, de décision, de gestion des sentiments et émotions
- Valoriser et développer la construction de projet individualisé en mobilisant les potentialités

Enjeux pour les familles :

- bénéficier d'un lieu d'écoute susceptible de rompre un certain isolement
- découvrir un lieu d'accueil et des activités adaptées pour leur proche
- trouver des moments de répit tout en maintenant un équilibre familial
- disposer d'un peu de temps libre



Le C.A.J. offre une alternative à l'isolement. En conséquence, nous proposons aux usagers des animations en journée organisées et encadrées par des professionnels formés, aux compétences complémentaires, qui se relaient au quotidien (moniteurs d'atelier, art-thérapeute)

Les personnes accueillies au centre d'accueil de jour sont accompagnées dans :

- les actes de la vie quotidienne (courses, réalisation de repas, pâtisserie...)
- leur participation à des activités socialisantes, artistiques, de loisirs, sportives et culturelles (sorties, expositions, cinéma, marche...)
- l'approche d'activités informatiques et photographies numériques
- la compréhension de l'actualité et des supports médiatiques
- l'atelier mémoire, de communication et d'expression

Située au cœur du centre-ville de Sens, la salle d'activités est accueillante, fonctionnelle et lumineuse ; le parc public à proximité directe offre l'opportunité de belles promenades.

L'activité

Le Centre d'Accueil de Jour fonctionne depuis décembre 2010. Trois usagers ont utilisé ce service en 2015.

Sur la base de 210 journées annuelles, il accueille les usagers à raison de deux jours par semaine, les jeudis et vendredis.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité autorisée	3	3	3	3	3	3
Activité théorique	630	630	630	630	630	630
Nbre de journées réalisées	112	309	267	215	219	237
Taux d'occupation réel	17.8%	49.0%	42.4%	34.13%	34.76%	37.62%

Les mouvements des usagers

Au cours de l'année 2015, on note une certaine stabilité pour les personnes concernées. Le 17 septembre 2015, nous avons accueilli un usager venant d'un institut médico spécialisé.

Il convient de souligner qu'un usager du S.A.V.S., pour lequel il est nécessaire de favoriser du lien social, fréquente régulièrement le CAJ sur un centre d'intérêt spécifique. Cela avec l'accord de la M.D.P.H. de l'Yonne qui a accepté la double notification.



Les ressources humaines

Les animateurs de ce service sont des salariés de longue date du FAM de Lixy, donc ayant une bonne connaissance des personnes victimes de lésions cérébrales acquises.

Elles se relaient de façon cohérente pour offrir aux usagers, un panel d'activités variées, avec le souci permanent de répondre à leur centre d'intérêt.

Des réunions mensuelles leur permettent, en présence de la direction, d'évoquer les situations et d'effectuer les ajustements nécessaires.

Chaque professionnel a en référence un usager, ce qui permet d'effectuer un bilan annuel pour accompagner et répondre au mieux à leurs besoins.

Temps forts de l'année 2015

Durant l'année 2015, l'équipe a proposé et initié différents temps forts permettant une ouverture sociale afin de rompre avec les activités quotidiennes.

- Fête médiévale de Provins
- Balade dans les différents parcs de la ville de Sens
- Visite d'expositions photographiques et artistiques des associations sénonaises
- Foire de Sens et découverte des produits régionaux français
- Sortie Mac Donald's
- Découverte du nouveau centre commercial sud de la ville de Sens
- Sortie cinéma dans le nouveau complexe
- Utilisation et initiation des services de bus adapté aux personnes à mobilité réduite
- Repas festif de fin d'année





Rapport d'activité du Groupe d'Entraide Mutuelle



En réponse à une demande étayée, l'association ACOR a obtenu, en avril 2014, de la part de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne, l'autorisation d'ouverture d'un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) attaché au Sénonais.

Ce service à caractère associatif, fondé sur l'adhésion libre et volontaire, se veut un lieu d'accueil convivial pour personnes victimes d'une cérébro-lésion acquises et ayant pour objectifs d'aider à rompre l'isolement, de restaurer et maintenir les liens sociaux et de redonner confiance en soi.

Ce n'est pas un endroit de prise en charge institutionnelle classique. Le GEM est un lieu répondant à des besoins spécifiques identifiés. Il permet :

- de lutter contre l'isolement et de recréer des liens avec l'environnement social et culturel ;
- de partager des moments de convivialité et d'échanges ;
- de mutualiser les compétences et les capacités de chacun, afin de développer des projets visant l'épanouissement personnel et favorisant l'entraide entre les adhérents ;
- de favoriser l'écoute, l'échange et le partage d'informations entre adhérents ;
- de soutenir les personnes cérébro-lésées à partir de leurs questionnements, dans leur projet de réinsertion, et le cas échéant, de les orienter vers les organismes médicaux, sociaux, professionnels ou juridiques compétents, en s'appuyant sur des partenariats extérieurs.

La subvention annuelle attribuée par l'ARS de Bourgogne permet la location d'un local et des charges inhérentes, l'embauche d'un animateur et couvre les frais de fonctionnement.

L'accueil s'effectue dans un local fonctionnel au cœur de la ville de Sens (89) situé au 8 bis, rue de la Petite Juiverie. Ce local d'une surface de 120 m², comprend une salle principale d'accueil, une cuisine avec kitchenette, un bureau, une salle d'activité et des sanitaires adaptés.

Les usagers y trouvent un accueil de qualité, une écoute et l'animatrice s'emploie à proposer sorties et animations locales, à créer du lien. Elle tente d'apporter des réponses individuelles ou collectives aux centres d'intérêt exprimés.



Les horaires d'ouverture permettent un accueil discontinu, sur cinq ou six jours semaine

Ces différents horaires sont ajustables en fonction des attentes des adhérents, des manifestations locales et de projets spécifiques mis en œuvre avec les adhérents.

L'animatrice du GEM a bénéficié de deux journées de formation organisées par le CREAI de Bourgogne à Dijon.

Des demandes de subventions ont été formulées auprès du Conseil Général de l'Yonne et de la ville de Sens afin d'acquérir du matériel de sport adapté.

La mise à disposition ponctuelle, par l'association, de véhicules adaptés facilite les déplacements tout en augmentant le périmètre d'action.

Des démarches sont en cours pour mobiliser un volontaire du service civique afin d'assurer des tâches d'accueil, de secrétariat et d'animation.

Au cours de l'année 2015, dix-sept personnes ont fréquenté ponctuellement ou régulièrement le GEM.

Pays sénonais

l'Indépendant
de l'Yonne

SANTE Groupe d'Entraide Mutuelle, un lieu d'accueil pour personnes cérébro-lésées

Un Groupe d'Entraide Mutuelle dédié aux personnes victimes d'une lésion cérébrale acquise

L'association ACOR vient d'obtenir de la part de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne l'autorisation d'ouverture d'un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) attaché au Sénonais. Ce service au caractère associatif, se veut un lieu d'accueil convivial pour personnes cérébro-lésées ayant pour « objectifs d'aider à rompre l'isolement, de restaurer et maintenir les liens sociaux et de redonner confiance en soi ».

La subvention annuelle attribuée par l'ARS de Bourgogne permet la location d'un local et des charges inhérentes, l'embauche d'un animateur et couvre les frais de fonctionnement. Le local fonctionnel de 150 m² au cœur de la ville de Sens est situé au 18, rue Général de Gaulle. Ce local comprend une salle principale d'accueil, une cuisine avec kit chomoto, un bureau, deux salles d'activités et des sanitaires.

Ce n'est pas un endroit de prise en charge institutionnelle classique. Le GEM est un lieu répondant à des besoins spécifiques identitaires. Il permet à des personnes victimes d'une lésion cérébrale acquise, de type accident de la route, de la vie d'un AVC ou encore d'une lésion cérébrale, de lutter contre l'isolement tout en restaurant et renforçant les liens sociaux pour leur redonner confiance.

Il offre aux personnes de mutualiser les compétences et les capacités de chacun, afin de développer des projets visant l'épanouissement personnel et favorisant l'entraide entre les adhérents.

Le groupe soutient les personnes à partir de leurs questionnements, dans leur projet de réinsertion, c. à. c. si ces échéant, de les orienter vers les organismes médicaux, sociaux, professionnels ou judiciaires compétents, en s'appuyant sur ces partenariats extérieurs.

Les activités sont définies avec les adhérents. Toutefois, les animateurs proposent dans un premier temps : des ateliers à thèmes avec un programme des sorties et des rencontres avec d'autres associations.

Nathalie Rivolle, adjointe du GEM, considère que le groupe est « une opportunité, une chance à saisir pour les personnes cérébro-lésées d'être accompagnées vers de nouveaux projets : accessibilité, sécurité routière, faire connaître les AVC, les symptômes, les facteurs de risques et les séquelles. » Particulièrement concernée, je me suis dit : « Cela un espace où nous pouvons nous retrouver tous ensemble, dans le seul but de continuer chacun, chacun à notre rythme et suivant nos envies d'avancer, encore plus, dans l'autonomie et nous intégrer



Le Groupe d'Entraide Mutuelle s'est réuni le jeudi 22 octobre pour une réunion de travail ayant pour objectif de mutualiser les usages à la création à terme d'une association loi 1901.

en tant qu'individu « normal » en situation de handicap, au sein de la société actuelle tant sur le plan social que culturel dans notre ville

de Sens, »
Information Groupe d'Entraide
Mutuelle
8, bis rue de la Petite Juiverie à

acns.
Tel : 03 86 87 16 17

Sophia COOREMAN

L'année 2015 au GEM a été marquée par de nombreuses activités et sorties

Les activités proposées ont permis à l'ensemble des adhérents de l'association de s'épanouir, de s'entraider, de développer ou de maintenir certaines capacités, et de mutualiser leurs compétences.

-Ateliers d'expression, de créations, (notamment pour participer au Marché de Noël de Gron) des cartes de vœux, des décorations en feutrine, des kits de préparation de riz au lait par exemple. Confection de décorations pour le local, selon des thèmes.

Des ateliers peinture sur verre, d'écriture, poterie, jardinage, bien-être, art floral, couture, informatique, cuisine...

L'atelier lecture va prendre forme, avec le projet 1, 2,3 albums édition 2016, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne.



-Activités sportives, avec le Trophée Handisport organisé par le Comité Handisport de Bourgogne à Avallon en mars dernier puis le Challenge Départemental Handisport en novembre, auxquels trois adhérents ont participé.

Les échanges avec les ados de la Maison des Jeunes de Gron ont été l'occasion de pratiquer des sports d'équipe, et de parler de leur handicap pour sensibiliser les plus jeunes.

La traditionnelle Journée Sports organisée par le CMLS chaque année en septembre, a beaucoup plu aux adhérents. Au programme de la journée, activités sportives et cérébrales, déjeuner, remise de récompenses.

-Activités extérieures, des rencontres ont lieu mensuellement avec les résidents du CMLS, suite à la signature d'une convention avec le Centre Hospitalier de Sens en juin dernier.

L'occasion de s'extérioriser, de partager de bons moments autour d'une activité.

Nous fréquentons également le Centre Social des Champs-Plaisants, lequel propose des sorties et activités partagées (origami, karaoké, jeux de société...).

Trois adhérents ont représenté le GEM lors du Forum Bien-Vieillir Ensemble, organisé par la ville de Sens en octobre.

-Les sorties ont été nombreuses et variées ; Foire de Sens, Ikéa, soirées à la Codalie, Les lumières de Sens, visite des châteaux d'Ancy le Franc et Guédelon, visite de la ville d'Auxerre et croisière sur le Canal du Nivernais, les Médiévales de Villeneuve sur Yonne, Festival de fin d'été à Gron, sorties théâtre, cinéma, expos (handyart, Bateau Galerie Neptune, Jardins de l'Orangerie, Maison Jean Cousin...), médiathèque...shopping...

Quelques adhérents ont participé à plusieurs stages de sensibilisation au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Sens, afin d'apporter leurs témoignages sur leur accident et les incontournables conséquences.

La journée Porte Ouverte au GEM cet été a permis d'échanger avec le voisinage et d'expliquer ce qu'est le Gem et l'Association ACOR.

Une conférence de presse a été organisée en septembre dernier. Elle a permis la parution d'un article dans l'Yonne Républicaine, puis un dans l'Indépendant. L'occasion pour le GEM de faire sa promotion.

Tous les jeudis, les adhérents se retrouvent au GEM autour d'un repas. Le menu est établi à l'avance. Chaque adhérent participe en fonction de ses possibilités, aux courses, à l'élaboration du repas, à la mise du couvert, à la vaisselle, au rangement...

En décembre, nous avons participé au Marché de Gron qui a eu lieu le samedi 5 décembre 2015. L'ensemble des adhérents a participé. Cette journée a permis de faire connaître l'association, de vendre les créations réalisées durant l'année.

Enfin, pour clôturer cette année 2015, nous avons organisé un repas de Noël au GEM.

Une très agréable soirée ! Puis une soirée apéro/film.

Partager des moments de convivialité, mutualiser les compétences et les capacités de chacun.



C'est le plaisir d'être ensemble et le bien-être qui sont entretenus au sein du Groupe d'Entraide Mutuelle de Sens.

Comme on le voit dans ce rapport, et bien qu'encore très jeune, le GEM de l'association ACOR s'affirme, jour après jour, comme un lieu de sortie, accueillant et motivant, qui inscrit l'adhérent dans une dynamique de citoyenneté active.

Sens → Vivre sa ville

SANTÉ ■ Le groupe d'entraide mutuelle de l'association Acor est installé depuis peu rue de la Petite-Juiverie

Relever la tête après un accident de la vie

DR. 02/2016

La groupe d'entraide mutuelle parrainé par l'association Acor aide les personnes cérébro-lésées à rompre l'isolement et à retrouver confiance.

Oliver Richard
olrichard@outlook.com

« Ce que je faisais avant ? Rien. Now, maintenant, je n'ai rien foutu, » jubile, 35 ans, a retrouvé un peu d'activité et de lien social avec le groupe d'entraide mutuelle (GEM) parrainé par l'association Acor (Ils par ailleurs).

Trammeauté crépant à la suite d'un accident de la circulation en 1989, il a passé six semaines dans le coma, fréquenté des centres de réadaptation, dont le foyer de l'Orval, avant de rentrer chez lui, dans un bled du Sénartais. Durant deux ans, ses journées se sont limitées à des séances de kiné et d'orthophonie, et des témoignages auprès des collègues. Jusqu'à ce qu'il rejoigne le GEM. « Le groupe n'a sorti de chez moi. »

Ouvert en avril 2014, le GEM est un « service à caractère associatif fondé sur l'achètement libre et volontaire ». Il se veut « un lieu d'accueil convivial pour personnes victimes d'une cérébro-lésion acquise » et a pour objectifs « d'aider à rompre l'isolement, de restaurer et maintenir les liens sociaux et de redonner confiance en soi. »

Pour y parvenir, l'animatrice

ENSEMBLE. Le groupe d'entraide mutuelle de l'association Acor accueille actuellement une dizaine de personnes témoins, qui partagent des activités et des sorties. PHOTOG. J. B.

Une nouvelle extension du foyer en projet

Ouvert en 1996, le foyer de l'Orval, à Lisy, a été le premier centre, en France, dédié à l'accueil et à la réadaptation des traumatisés crâniens et des personnes cérébro-lésées. Une première extension a été réalisée dès 1998. Aujourd'hui, le foyer d'accueil médicalisé (FAM) compte 28 places un accueil long séjour et deux places en accueil temporaire. L'association gestionnaire Acor vient de lancer un nouveau projet d'extension, à hauteur de six places, qui permettrait de mettre en situation des usagers à proximité immédiate du foyer. « Cela ferait une étape entre le foyer et le service d'accompagnement à la vie sociale », explique Jacques Guilleminot, l'un des vice-présidents. Le projet sera proposé au plan d'investissements du Département de l'année prochaine. Pour une couverture souhaitée d'ici trois ans.

accompagne diverses activités, des ateliers, des sorties... Elle constate, au fil du temps, que « les adhérents sont moins sur la réserve, plus à l'aise ». Le GEM accueille actuellement une dizaine d'usagers. Tous ou presque, témoignent des bienfaits de la structure. « Ça me permet de voir d'autres personnes et ça m'aide à avoir confiance », dit Claire. Pour moi, le GEM est indispensable, il fait partie de mon planning hebdomadaire. « J'y viens pour discuter et pour les activités manuelles », ajoute Léa, myopathe, qui vit avec Michèle, traumatisée crâniennement.

« Le GEM n'est pas réservé aux traumatisés crâniens, souligne Alain Vialot, directeur du centre de l'Orval. Il peut accueillir toute personne victime d'un accident de la vie, d'un AVC ou d'une tumeur cérébrale, et qui veut rompre son isolement. »

■ **GEM ACOR**, 2 bis, rue de la Petite-Juiverie, 03.86.27.16.17, www.acor.org



Rapport d'activité des places au sein d'un

Service d'Accompagnement Médico-Social

pour Adultes Handicapées



Depuis plusieurs années, nous constatons qu'un maillon manquait au panel des réponses actuellement apportées aux personnes victimes d'un traumatisme crânien ou d'une cérébro-lésion acquise.

Il convenait d'envisager, la mise en œuvre d'un service à même de venir en aide aux familles concernées, prenant en compte le bénéficiaire dans son milieu de vie, afin de favoriser au maximum son maintien en milieu ordinaire et son insertion sociale.

Au regard de ces constats, l'APAJH de Sens, dépositaire de l'agrément, et l'association ACOR se sont rapprochées afin de mutualiser les moyens et ainsi élaborer un projet conjoint d'extension de quatre places de SAMSAH dédiées aux personnes cérébro-lésées souffrant des séquelles d'une lésion cérébrale acquise et non évolutive, d'origine traumatique, vasculaire ou tumorale, que ces séquelles soient physiques, cognitives ou psycho comportementales.

Présenté aux autorités de tutelle - Conseil Général et A.R.S. de Bourgogne, le 17 mars 2015, ce projet qui prévoit la mise à disposition du personnel expérimenté dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées a fait l'objet d'un arrêté conjoint permettant le fonctionnement de ces 4 places au 1^{er} septembre 2015 destinées aux personnes cérébro-lésées icaunaises.

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque personne, le SAMSAH organise et met en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés ;
- Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion, à la formation professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- Le suivi social et psychologique.

L'accompagnement se fait soit à domicile, soit dans les locaux du SAMSAH, situés au 8, rue de Bellenave à SENS.

En complément de l'équipe du SAMSAH de l'APAJH, et pour étoffer le plateau technique, l'association ACOR met à disposition du personnel qualifié et spécifiquement formé à l'accompagnement des personnes cérébro-lésées : infirmières, ergothérapeute, neuropsychologue et médecin MPR.

Conclusion

En comportant de nombreux indicateurs, ce rapport permet au lecteur de mesurer l'activité des services et leur pertinence respective dans le parcours malaisé, souvent semé d'embuches, de la reconstruction, de la réinsertion, d'une personne blessée.



Les indicateurs recueillis au cours de cette année 2015, qu'ils émanent d'organismes extérieurs, de partenaires, mais plus encore des usagers et de leur proches, doivent asseoir nos certitudes mais surtout nous encourager à maintenir notre analyse, notre réflexion à un haut niveau afin d'effectuer, en permanence, les ajustements qui s'imposent.

Le mérite en revient prioritairement aux salariés des services qui, compte tenu de leur engagement professionnel et de leur empathie, portent, soutiennent et accompagnent les résidents et leur famille de façon efficiente.

L'axe essentiel pour cette année 2016 demeure la prise en compte, par nos organismes de tutelle, de notre projet d'agrandissement administratif et architectural. Cela afin d'apporter les réponses attendues par les blessés, leurs familles et les professionnels.

Avec recul et détermination, notre énergie sera donc consacrée au montage et au financement de notre projet d'agrandissement, du FAM de Lixy, tant sa pertinence s'impose dans la logique de parcours et d'innovation des réponses nécessaires aux victimes.

Le projet associatif d'ACOR, récemment toiletté, réaffirme l'objet social, la cohérence et la pertinence globale de tous ses services.

Un certain nombre de paramètres et de projets sont donc encourageants, stimulants et engendrent légitimement une forme de satisfaction et donne du sens à nos vies associatives et professionnelles.



Vingtième anniversaire du Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orval

Le FAM de l'Orval a ouvert ses portes le 29 février 1996. Il vient donc de fêter dignement ses 20 ans de fonctionnement, et cela, grâce à l'action déterminée de la famille Guillemant.

L'association ACOR, et plus particulièrement le Centre de l'Orval à Lixy sont identifiés comme étant des précurseurs dans l'accompagnement des familles et des blessés. Au regard de notre antériorité, notre spécificité et notre expérience, nous sommes connus et reconnus au sein du réseau national dédié à la prise en charge de la cérébro-lésion acquise. Nous ne pouvions donc passer sous silence cet anniversaire !



Pour cet événement, nous avions retenu l'idée d'une journée nationale d'échanges à l'attention des familles, des blessés, des professionnels du secteur médical et médico-social, des étudiants en formation de ces mêmes secteurs et de toutes personnes intéressées par le sujet (anciens résidents et salariés). Nous avons présenté au public présent (plus de 550 participants) le fruit de notre expérience acquise, nos forces, nos certitudes mais aussi nos interrogations, nos réflexions et nos témoignages.

Le fil conducteur de cette journée traitait de « la complexité » !

L'équipe de professionnels intervenants de renommée nationale, les concerne, ce concept sous une participants puissent appréhender, à complexité de la personne victime d'un traumatisme crânien ou cérébro-lésée et l'accompagnement dispensé au quotidien à Lixy

Ici la complexité, traitée de façon dynamique et enrichissante, exprimait une spécificité, une singularité liée à une situation particulière, un accompagnement riche d'expériences, de rencontres, de vécu, de savoir-faire, de savoir être.



du FAM, soutenue par des ont décliné, chacun en ce qui forme dynamique afin que les l'issue de cette journée, la



Les administrateurs, les familles mais aussi les résidents (anciens et actuels) ont témoigné de la complexité de leur engagement, de leur parcours de vie, de leur quotidien, de leurs espoirs, de leurs craintes mais aussi de leurs projets...



La présidente, Elisabeth THIBORD, a ouvert le colloque national à l'occasion du vingtième anniversaire du centre de l'ORVAL qui accueille des personnes victimes de lésions cérébrales acquises. Elle a évoqué l'accident de Philippe et le dur combat de ses parents, qui a conduit à la création de l'association et donc l'origine du FAM.

Des personnalités liées directement à l'histoire du Foyer ont été invitées à inaugurer cette journée nationale : Le sénateur Monsieur Henri de Raincourt, Madame le Député Maire Marie Louise Fort, Monsieur Emeric Guillermou, Président de l'UNAFTC, Monsieur Jean Barucq, Président d'honneur, Monsieur Pierre North, neuropsychiatre, Monsieur Jean Guyot, Président délégué de l'AFTC Bourgogne Franche Comté, ...

En début de journée, le professeur Philippe AZOUI a présenté aux participants, une approche médicale, théorique et écologique portant sur la complexité du TC.



Pierre ANCET, Philosophe et maître de conférences a réalisé une remarquable synthèse des interventions de la journée, étayée par son approche philosophique.



Dans leurs interventions respectives, le député-maire Marie-Louise FORT et André VILLIERS, Président du Conseil Départemental, ont rendu hommage aux fondateurs du Foyer d'Accueil Médicalisé de Lixy.

Mme Guillemant, représentant des familles et présente parmi l'assistance, a été honorée.





Témoignages choisis :

« C'était particulièrement réussi... Merci d'avoir imaginé un tel événement, et de l'avoir si bien orchestré ».

« Professeurs et étudiants tenons à vous remercier pour l'accueil et la richesse des interventions et témoignages de cette journée.

Bravo également pour l'organisation. Cette journée va nous servir de support pour les différents cours de l'unité d'enseignement (situation d'handicap...) »

« Elisabeth Thibord, Présidente du conseil d'administration, et Alain Viault, directeur des services, ont organisé un colloque national avec de nombreux professeurs de médecine émérites pour

évoquer la situation des traumatisés crâniens. Emotion et réflexion sont les deux mots qui peuvent le mieux caractériser cette journée »

« C'était une journée très, très réussie qui aura marqué l'association ACOR mais également tout le milieu du handicap et plus particulièrement les personnes et les familles victimes d'une blessure cérébrale. Bravo ! C'était remarquable, dans l'organisation, dans le contenu, dans les sentiments, dans la richesse des échanges. Ces moments-là vont aider à vivre l'ordinaire »

Je réagis à cette grande journée des 20 ans du Fam de l'Orval qui était d'une grande qualité. L'organisation était parfaite (déjeuner, pauses café etc.). Le déroulé a permis d'investir personnellement l'histoire du centre, ses objectifs, ses méthodes sans ennui ou désintérêt (c'était passionnant), a amené à s'approprier en toute fraternité et sans pathos les parcours difficiles des personnes accueillies et à vivre la passion des professionnels pour leur travail et à comprendre la complémentarité des métiers à l'œuvre.

Ce qui m'a frappée, c'est la force du collectif qui a donné cette formidable réussite à montrer le quotidien du centre (côté professionnel et côté personnes y résidant) avec créativité et pédagogie. Cela prouve les qualités d'intelligence, de simplicité et "d'huile de coude" de chacun et de tous et me semble être aussi une preuve de la bienveillance et de l'efficacité de l'encadrement.

La conclusion de Pierre Ancet était d'un niveau de cœur et d'intelligence exceptionnel. J'ai beaucoup appris.

La journée s'est terminée par une représentation théâtrale jouée par les résidents de la troupe « *Marche et roule* » sur le thème de la différence et de l'indifférence.





ACOR
Association du Centre de l'Orval

20 ans

**Le Foyer
d'Accueil Médicalisé
de l'Orval
fête ses 20 ans!!!**

Vendredi 11 Mars 2016
Salle des fêtes de Sens
rue René Binet
8h30/18h30

Journée nationale d'échanges

**La complexité de
l'accompagnement des
personnes cérébro-lésées:
Une source d'enrichissement
mutuel ?**

Renseignements et inscriptions
www.acor.fr
Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orval
2, place de la Mairie
89140 LIXY
03.86.66.18.18 orval@wanadoo.fr


AFTC
Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés


FEHAP


Sens


Yonne


ARS


**Elite
RESTAURATION**


UNAFTC
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS



« ASSOCIATION ACOR »
CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
au 30 avril 2016

NOMS	QUALITES
COLLEGE A	
Mme Elisabeth THIBORD	Présidente
Mme Marie-Jeanne HENRY	Vice-Présidente
M. Jacques GUILLEMANT	Vice-Président
M. Jean-Paul LEGOURD	Trésorier
M. Denis LEPRETRE	Secrétaire
M. Pascal CROU	Administrateur
M. Patrick JEANNE	Administrateur
M. Christophe VERGNOL	Administrateur
COLLEGE B	
Mme Michèle de PREAUDET	Représentant l'AFTC Ile de France
	Représentant l'AFTC Bourgogne
M. José LEROUX	Représentant Groupama Yonne
Mme Elisabeth TROUSSARD	Représentant la MSA Yonne
	Représentant la MSA Yonne
Mme Marie MONS	Représentant des familles
Mme Estelle COUPARD	Représentant des familles
Mme Muriel QUINTIN	Représentant du personnel
INVITES	
M. Alain VIAULT	Directeur des services
M. Jean BARUCQ	Président d'Honneur
M. Dominique PAQUIS	Commissaire aux comptes
M. Jean Pierre DEVINAT	Auditeur libre

Annexe 1

6 juillet 2015

Yonne Actualités

SANTÉ ■ Le foyer de l'Orval, à Lixy, a été précurseur dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées

Depuis 20 ans au chevet des blessés

Depuis son ouverture en 1995, grâce à la volonté de la famille Guillemant, le foyer d'accueil médicalisé de l'Orval, à Lixy, a accompagné plus 150 victimes de lésions cérébrales.

Oliver Richard
olivier.richard@acor.fr

Réadaptation sociale, mentale, familièrement et professionnellement, les personnes cérébro-lésées. C'est le rôle du foyer médicalisé de l'Orval, à Lixy, unique en son genre dans l'Yonne. Conçu initialement pour les victimes d'un traumatisme crânien, il accueille de plus en plus des victimes d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Ces personnes souffrent de séquelles physiques, cognitives, émotionnelles et comportementales, toutes distinctes les unes des autres. Pour les accompagner et, quand cela est possible, pour améliorer leur état, le foyer a mis en place une équipe pluridisciplinaire. Des ateliers et un suivi personnalisé permettent aux personnes blesées de retrouver une certaine autonomie. « Plus de la moitié de nos résidents sont dans perspective de



OBJECTIF. Un siège paramotorisé permet souvent aux blessés de retrouver une mobilité utile.

sortie, de réadaptation », indique le directeur, Alain Viala.

Il a remué ciel et terre

Depuis sa création, le foyer a accueilli plus de 150 résidents. Géré par l'association Acor, il a ouvert ses portes en 1995, sous l'impulsion d'André et Claire Guillemant, dont l'un des enfants, Philippe, a été victime d'un traumatisme crânien en 1986, à la

suite d'un accident de la route. « Mon frère a fait plus de deux mois de coma. Et il ne s'est pas réveillé comme dans les films, raconte Jacques Guillemant. Il souffrait de très lourdes séquelles. À deux reprises, à l'hôpital et dans un centre de réadaptation, la famille s'est vue répondre : « On ne peut plus rien pour lui. » Insupportable. » Mme père, très déterminée, a re-

montré ciel et terre. Convaincue qu'il n'y avait pas de solution organisée, il a transformé la ferme de Philippe en établissement d'accueil pour les victimes de traumatisme crânien. » ■

Web

Cet article vous a intéressé ? Retrouvez des témoignages de résidents du foyer sur www.lyonmag.fr

Une journée nationale d'échanges, demain à Sens

Pour fêter les 20 ans de fonctionnement du foyer médicalisé de l'Orval, l'association gestionnaire Acor organise, vendredi 11 juillet, à Sens, une journée nationale d'échanges, ouverte à tous.

« Le fil conducteur de cette journée sera la complexité de l'accompagnement des personnes cérébro-lésées, indique Alain Viala, le directeur du foyer. Les familles raconteront la complexité de vivre avec le blessé. Les résidents témoigneront de la complexité de leur nouveau parcours de vie. » Les différentes équipes (vie quotidienne, jour, nuit) présenteront leurs ateliers, la gestion du quotidien et des situations d'urgence, etc. Les spécialistes (psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes...) reviendront sur « la complexité de la prise en charge paramédicale ».

D'importants médecins, spécialistes des lésions



DIRECTEUR. Alain Viala, responsable du foyer de l'Orval, à Lixy.

cérébro-lésées, interviendront : le Dr Azouvi (hôpital de Garches) et le Dr North (neuropsychiatre).

« Cette journée, nous l'espérons, fera connaître ce handicap au public qui touche plusieurs milliers de personnes en France chaque année », conclut Alain Viala. ■

► **Programme.** Demain, à partir de 8 h 30, à la salle des fêtes de Sens (03 84 61 11 11).

MANIFESTATION Le Centre de l'Orval organise un colloque national pour ses 20 ans

Le Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orval a ouvert ses portes le 29 février 1996. Il fête cette année ses 20 ans de fonctionnement. A cette occasion, un colloque ayant pour thème « la complexité de l'accompagnement des personnes cérébro-lésées : une source d'enrichissement mutuel ? » est organisé

aujourd'hui à la salle des fêtes de 8h30 à 17h.

Le Centre de l'Orval à Lixy est considéré comme étant un des précurseurs dans l'accompagnement des familles et des blessés. Le FAM ouvre il y a 20 ans le seul premier foyer d'hébergement dédié aux personnes victimes d'un traumatisme crânien grave. Depuis il s'est étendu à la pris-

en-charge de la cérébro-lésion acquise.

■ **La « complexité », fil conducteur du colloque**

L'ensemble des intervenants (administrateurs, familles, résidents, les thérapeutes et les différentes équipes) interviendront sur ce thème pour que le public visualise la complexité de la personne victime d'un traumati-

me crânien ou cérébro-lésée, de même que de l'accompagnement dispensé au quotidien par les professionnels de l'Association. En début de journée, le professeur Azouvi présentera une approche médico-théorique et étiologique portant sur la complexité du Dr Pierre North, neuropsychiatre, présenteur les prérequis à une

possible restauration fonctionnelle. L'intervention du philosophe, Pierre Ancet, maître de conférences ponctuera la journée.

La journée se terminera à 17h45 avec une représentation théâtre jouée par les résidents de la troupe « Marion et Moula ».

Rens : 03 84 61 11 11
Sophie Cauvin

Annexe 2

LIXY *Yonne Rep. 8.9.15*

Des résidents du centre de l'Orval ont effectué des vols avec Handiciel



RENDEZ-VOUS. Cette journée était l'occasion pour Amélie, Julien, Marc et les autres d'effectuer un vol.

Une dizaine de résidents du centre de l'Orval de Lixy se sont retrouvés vendredi matin à l'aérodrome de Gisy-les-Nobles pour effectuer des vols, d'une vingtaine de minutes. Cette journée était l'occasion pour Amélie, Julien, Marc et les autres d'effectuer un vol pour la première, la deuxième, voire la troisième fois.

Si Nicolas a expliqué en descendant de l'avion « avoir le sentiment d'être resté sur un nuage », Pascal a insisté sur l'aspect exceptionnel de la jour-

née : « C'est l'occasion pour nous de rencontrer d'autres gens, de parler dans une ambiance conviviale et chaleureuse de thèmes inhabituels. D'aborder des concepts techniques. »

Jacques Page, le responsable du groupement Handiciel, Patrick Baron et Jean-Pierre Devinat étaient heureux de faire partager leur passion. Handiciel est un groupement de pilotes amateurs qui proposent des vols à des personnes souffrant de handicap. ■

Annexe 3

GISY-LES-NOBLES

HandiCiel, le ciel est à tous

Journée HandiCiel au bâti-
fice d'une centaine de rési-
dents, vendredi dernier, sur la
plateforme de Gisy...

Une centaine de résidents des
Cèdres, du centre de l'Onval Lixy,
de la maison de retraite Lavau et
de l'UNRAP de Sens ont participé,
en famille, à cette journée
HandiCiel organisée chaque
année depuis 2003 par l'associa-
tion des constructeurs amateurs
d'aéro-voiles.

« Le but de notre association est
de faire voler des personnes en
situation de handicap et de se réu-
nir autour d'une table. »

Aux côtés de Sylviane David et
d'Alain Vialt, qui dirigent respecti-
vement les Cèdres et l'Onval,
Jacques Paga, le président de
l'ACAA, se souvient des débuts...
À l'origine, seuls les résidents de
l'Onval Lixy étaient concernés,
mais au fil du temps, l'idée a
éssaimé et d'autres centres ont
souhaité participer à l'initiative des

Cèdres, qui étaient de la fête pour
la première fois cette année.

« Le vol est contagieux !
Madame David, qui dirige la moi-
son de retraite, nous a dit que ses
résidents souhaitaient voler, et
voilà, ils sont là... »

Ils étaient donc une centaine
autour de la roquette table de cam-
pagne dressée à ciel ouvert.

Un tableau cocouusement garni
par le personnel des Cèdres fut
impliqués dans la mise en place
de cette journée encadrée notamment
par Marie Malané, anima-
trice de la maison de retraite, mais
aussi, sept hôtesses de l'air et
ceux stewards qui ont, en uni-
forme, complété le tableau.

Plusieurs appareils dont les pro-
priétaires ont bien voulu les mettre
à disposition des résidents ont
effectué les vols.

À leur bord, Jean-Pierre,
Claude, Paul et André, sans
oublier Jean-François Gouzel, pré-
sident de l'aéroclub de Sens, qui



Un journée plein ciel, pour les résidents et les personnes âgées, encadrée par Jacques Paga, Sylviane David et Alain Vialt, à Gisy, vendredi dernier.

avait lui aussi mis appareil et compétences à disposition des invités du jour. ■ Chrystel GUENE

Vendredi 11 Septembre 2015 L'Indépendant de l'Yonne 9



2, place de la Mairie – 89140 LIXY
Tel : 03 86 66 18 18
Fax : 03 86 66 18 19
Courriel : orval@wanadoo.fr

Web : www.acor.fr